

la tribune

Wilson imposera seul sa taxe de vente nationale

par Pierre APRIL
OTTAWA (PC) — Trois jours avant le dépôt du budget fédéral, les provinces ont définitivement rejeté la proposition du ministre des Finances d'instaurer une taxe de vente nationale et, hier aux Communes, Michael Wilson a annoncé son intention d'agir seul.

«J'ai eu des discussions, a indiqué M. Wilson, avec mes collègues provinciaux et j'ai constaté qu'il n'est pas possible pour le moment de faire l'unanimité sur la nécessité d'instaurer une taxe de vente nationale.»

«Les provinces, a-t-il précisé, savent que nous, du fédéral, devons agir, mais elles n'ont pas les mêmes problèmes et le même sens de l'urgence... Nous en sommes venus à la conclusion que nous devons prendre une décision ici (à Ottawa).»

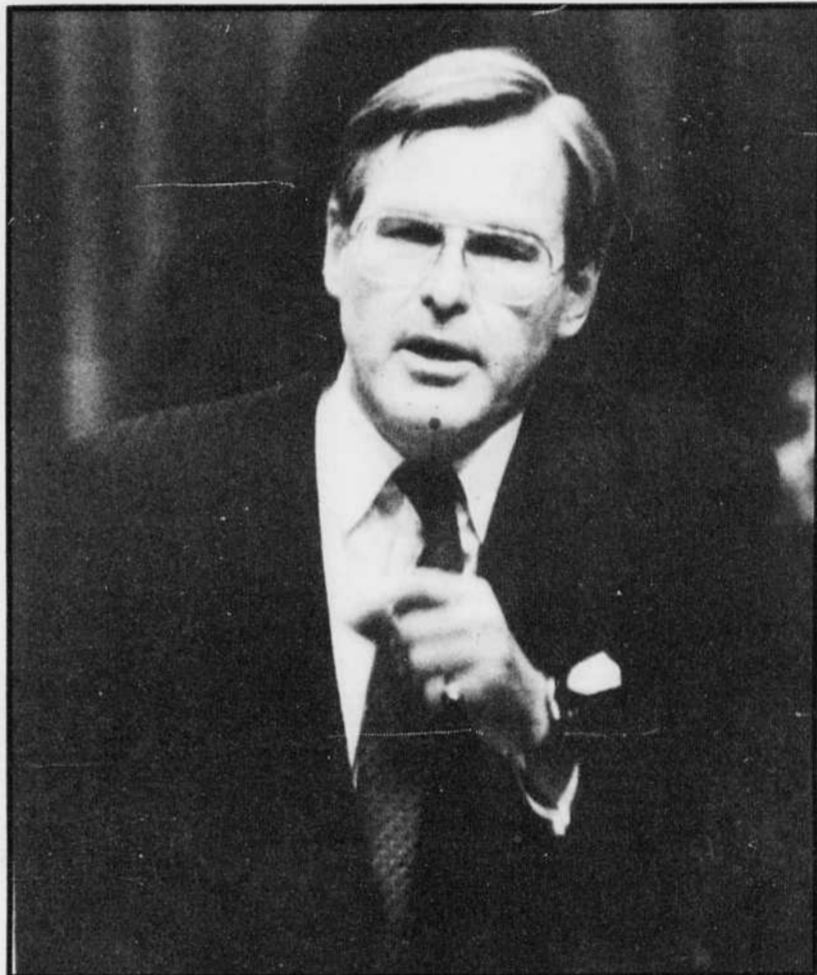
Le ministre, qui comptait sans contredit sur cette mesure pour assainir les finances de l'État, a ajouté qu'il ne pouvait d'aucune façon se permettre d'attendre que les provinces reviennent à de meilleurs sentiments sur la question et rater ainsi l'échéance de janvier 1991.

«On ne peut attendre»

«Nous avons décidé, a-t-il dit, d'aller de l'avant seuls parce que je ne vois pas l'utilité de poursuivre les négociations fédérales-provinciales. On ne peut attendre jusqu'en janvier 1991, il y a trop de travail à accomplir entre le moment où la décision est prise et celui où la taxe doit entrer en vigueur.»

Le ministre a par ailleurs expliqué que la mise en place d'une taxe de vente nationale représentait une opération très complexe et que le refus des provinces ne devait pas faire reculer le gouvernement fédéral.

C'est le 18 juin 1987, que le ministre Wilson a inclus dans son projet de réforme fiscale l'idée de modifier en profondeur le sys-



(Laserphoto PC)

Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, a décidé de mettre en place la taxe de vente nationale sans le concours des provinces, hier. «On ne peut attendre jusqu'en janvier 1991, il y a trop de travail à accomplir entre le moment où la décision est prise et celui où la taxe doit entrer en vigueur», a-t-il déclaré.

tème canadien de la taxe de vente en éliminant les taxes cachées aux fabricants et celles perçues par les provinces.

«Il faut comprendre, a-t-il dit hier, l'urgence de procéder à la réforme de la taxe de vente actuelle qui nuit sensiblement à notre économie. J'ai essayé de faire com-

prendre cet état d'urgence aux provinces et je dois maintenant dire que l'implantation d'une

☐ Québec n'entend pas céder son champ de compétence en matière fiscale

taxe de vente nationale est un objectif inatteignable.»

La taxe sur les ventes des fabricants que le ministre Wilson veut remplacer par sa taxe de vente nationale sur la valeur ajoutée ou «multi-stades» existe depuis 1924.

Reproches

Ce que le ministre reproche au système actuel, c'est que le tiers seulement de tous les biens et services achetés par les Canadiens y sont assujettis.

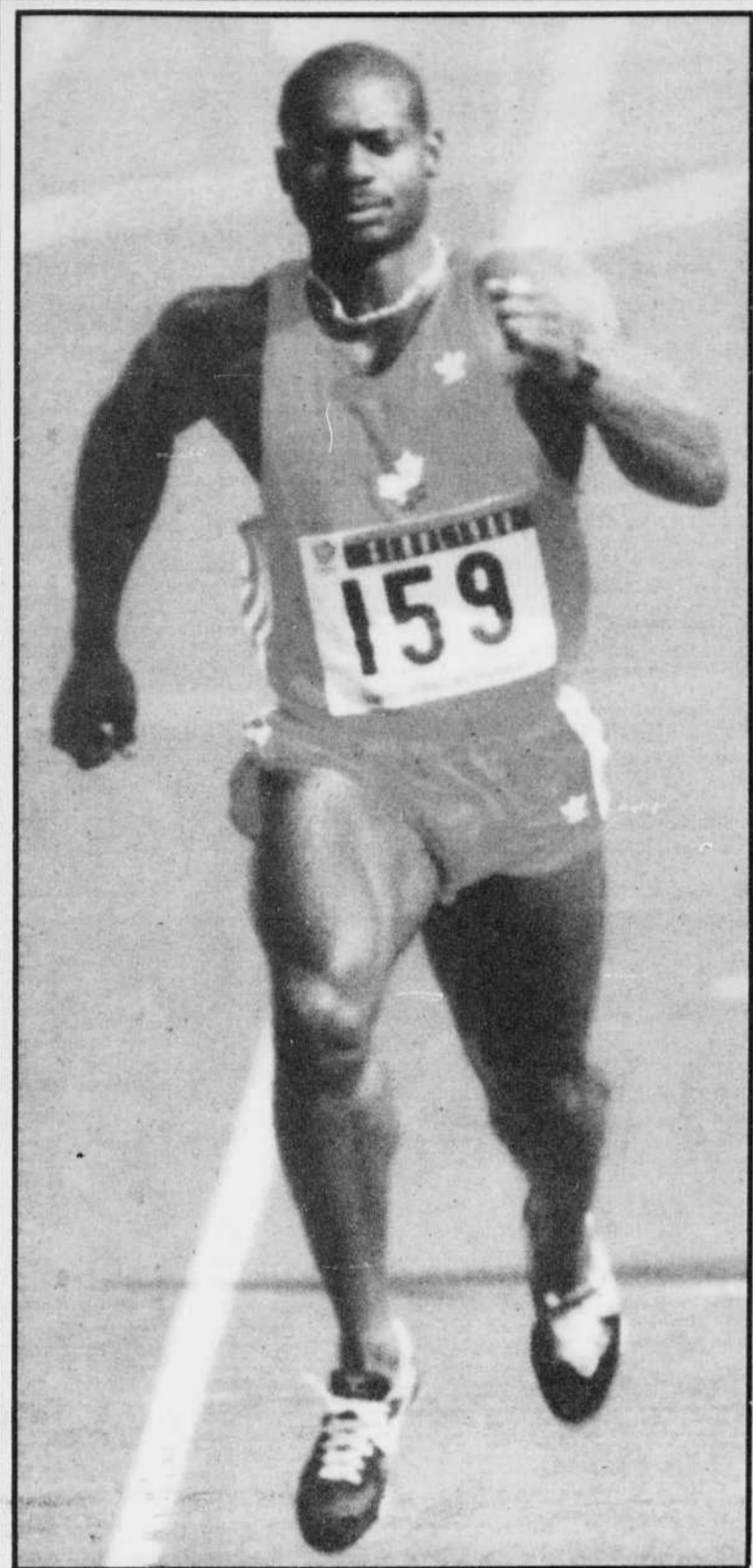
Les articles exonérés de la taxe fédérale de vente, variant entre 12 et huit pour cent, comprennent entre autres les produits d'alimentation, les combustibles, les vêtements et les chaussures.

Une enquête effectuée en 1984 sur 660 produits différents a démontré qu'il n'y avait pas deux produits assujettis au même taux effectif de taxation. Par exemple, le taux effectif de taxation des cosmétiques allait de 5,15 à 17 pour cent.

L'autre argument utilisé par le gouvernement pour procéder à cette réforme est que la taxe de vente actuelle nuit sérieusement aux exportations canadiennes du fait que la taxe de 12 pour cent est cachée dans le prix de vente. Selon les experts du ministère des Finances, la taxe de vente fédérale au Canada est la seule connue au monde qui avantage les importations par rapport aux produits de fabrication intérieure.

La taxe multi-stades proposée par le ministre Wilson équivaut en théorie à une taxe prélevée uniquement au niveau du détail sur une assiette plus grande de biens et services et à tous les stades de production.

Dans son projet de réforme de 1987, le ministre Wilson parlait d'une taxe de vente nationale sur la valeur ajoutée de neuf pour cent après entente avec les provinces.



(Laserphoto PC)

Suspendu l'automne dernier pour une période de deux ans par la Fédération internationale d'athlétisme après un test révélant l'usage de stéroïdes anabolisants, aux derniers Jeux olympiques, le sprinter canadien Ben Johnson pourra après cette période appeler de sa suspension à vie par le gouvernement canadien.

Johnson n'ira pas aux Olympiques sans le feu vert d'Ottawa — Charest

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — Ben Johnson ne pourra représenter le Canada aux Jeux olympiques de Barcelone sans le consentement du gouvernement fédéral.

Et pour l'instant, le gouvernement maintient la suspension à vie du coureur.

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, en réaction à la déclaration du président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch. M. Samaranch a fait savoir dimanche que le sprinter canadien serait le bienvenu aux Jeux olympiques de 1992.

La Fédération internationale d'athlétisme a suspendu Ben Johnson pour une période de deux ans l'automne dernier, après que des tests administrés lors des Jeux de Séoul eurent révélé l'usage de stéroïdes anabolisants. Le sprinter a perdu à cette occasion la médaille d'or qu'il venait de remporter au 100 mètres.

Subventions

De son côté, le gouvernement canadien a privé à vie Ben Johnson de toute aide fédérale directe et indirecte.

En pratique, cela signifie que le coureur ne pourra plus représenter le Canada en compétition, a affirmé le ministre Charest. Non seulement il ne pourra

plus bénéficier d'une aide financière du gouvernement, mais le fédéral coupera les subventions de la Fédération nationale d'athlétisme si elle le fait compétitionner.

Par contre, Ben Johnson pourra en appeler de sa suspension à vie directement auprès du ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur après deux ans, a déclaré M. Charest.

Le ministre a admis que le Comité olympique canadien n'entendait pas de cette oreille. Le comité a soutenu que lui seul pouvait bannir à vie un athlète des Jeux olympiques. À son avis, un athlète écarté des programmes fédéraux pourrait compétitionner s'il défrayait son propre entraînement.

M. Charest s'est opposé à cet argument.

Loi pour les riches

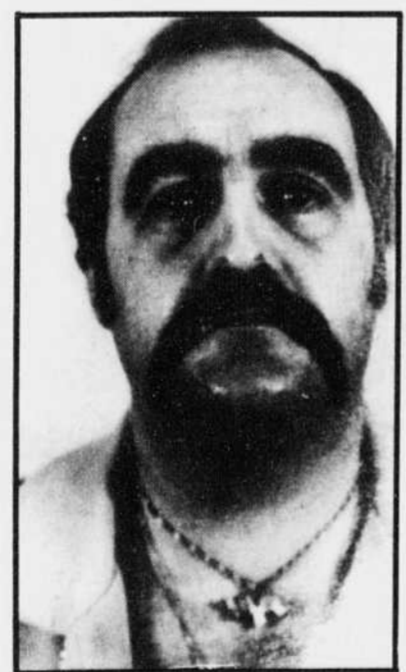
«Cela signifierait une loi pour les riches et une loi pour les pauvres, a-t-il lancé. C'est totalement inacceptable.»

Le ministre a défendu sa décision d'avoir suspendu Ben Johnson à vie en affirmant qu'il avait agi en vertu d'une politique administrative établie en 1985, et que cette même politique avait entraîné la suspension de quatre haltérophiles quelques semaines à peine avant les Jeux de Séoul.

Il a indiqué qu'il tiendrait compte des recommandations de la commission d'enquête Dubin sur le dopage dans le sport si Ben Johnson devait en appeler de sa suspension.

☐ L'hypothèse du sabotage rejetée **C 13**

Pruneau écope de 12 ans de prison pour 4 hold-up



Camille Pruneau a notamment admis sa participation au vol à main armée de 100 000 \$ contre le transporteur de valeurs Secur.

par Jacques LEMOINE
SHERBROOKE — Camille Pruneau, âgé de 44 ans, a écopé de peines totalisant 12 ans de pénitencier pour quatre vols qualifiés commis en Estrie depuis 1985.

Cette sentence lui a été imposée hier par le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Pruneau a de plus encouru une interdiction de possession d'armes pendant 10 ans à partir de sa libération.

Il avait été arrêté le 8 mars dernier à sa sortie de la succursale de la Banque de commerce à Beebe où il venait de voler 11 332 \$ en argent canadien et 1 864 \$ US.

Vol de Secur

Pruneau était recherché depuis le 4 juillet en vertu d'un mandat émis contre lui au sujet du vol à main armée de 100 000 \$ au transporteur de valeurs Secur à un guichet automatique de l'Université de Sherbrooke à l'aurore du 24 décembre 1987.

Il n'avait pas opposé de résistance à Beebe lorsque l'agent Ro-

bert de la SQ lui avait brandi son arme sous le nez et l'a mis en état d'arrestation.

Pruneau était hypothéqué d'un casier judiciaire contenant une condamnation à 15 ans imposée dans l'État du Vermont en 1971 pour deux vols qualifiés et une sentence de 12 ans en 1978 pour un vol à main armée.

Il a plaidé coupable hier à un vol qualifié de 2120 \$ can. et 150 \$ US à la succursale de la Banque de commerce le 12 décembre 85, à Beebe. Le prévenu a aussi admis sa participation à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le coup de Secur, qui avait également entraîné la condamnation du délateur Jean-Guy Desloges et de l'ancien messenger Richard Simard.

Il a avoué un braquage de 1750 \$ à la Caisse populaire de Stanstead le 19 janvier.

Pruneau a enfin réglé ses comptes avec l'administration de la justice pour le vol qualifié du 8 mars à la Banque de commerce.

Cocaïne

Il ne lui restait plus qu'une possession de 13 grammes de cocaïne

le 30 juin à Westbury qu'il a admise.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt avait suggéré des peines totalisant 12 ans dans cette affaire en disant qu'elles devraient satisfaire les fins de la justice.

Pruneau, qui avait de lourds antécédents, se trouvait en détention préventive depuis son arrestation, n'a pas demandé de cautionnement et évite des procédures qui auraient pu être longues, a-t-il expliqué.

Me Rancourt a obtenu une ordonnance pour que son client puisse récupérer un véhicule et ses bijoux personnels saisis la journée de son arrestation.

Le procureur Claude Mélançon avait recommandé également des peines totalisant 12 ans.

LES SPORTS DANS LE CAHIER C

Exceptionnellement aujourd'hui, les informations sportives sont publiées dans le cahier C.

LA MÉTÉO

(115e jour de l'année)
Variable: -3 à 8 C
Lever du soleil: 5h45
Coucher du soleil: 19h46
Demain: beau.
Détail: page B-6

POMPIERS

L'arbitre maintient le congédiement de Jean-Pierre Roy **A 2**

PONT AYLNER

Navette gratuite de la CMTS durant la reconstruction **A 3**

HYDRO-QUÉBEC

Ciaccia crée un poste de protecteur du consommateur **B 1**



INDEX

Arts: page A-14
Carrières et professions: page A-10
Décès: page C-8
De tout et de tous: page B-6
Économie: page C-7
Feuilleton: page C-1
Petites annonces: page C-3
Sports: page C-10
Vivre: page B-4

Le congédiement du pompier Roy maintenu par un arbitre

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — L'arbitre André Sylvestre a refusé de donner raison à l'employé Jean-Pierre Roy qui considérait que la Ville de Sherbrooke avait agi de manière illégale, abusive et discriminatoire lorsqu'elle l'a congédié le 20 juin 1988.

Dans une sentence arbitrale rendue à Berthierville, Me Sylvestre évoque plusieurs motifs pour maintenir le congédiement. En fait, écrit-il, il est d'avis qu'il ne serait pas opportun d'intervenir en mitigant la sévérité de la sentence.

Il dit reconnaître l'état de repentir du plaignant. Après vingt ans de services qu'on peut qualifier d'honnêtes et de loyaux, spécifie Me Sylvestre, Jean-Pierre Roy est «malheureusement réduit à ne vivre que des prestations du bien-être social».

Mais ce facteur, poursuit Me Sylvestre, ne peut amener un arbitre à intervenir dans le dossier et à mitiger la peine.

Il souligne que le contact direct et régulier avec la population, l'importance de la réputation personnelle de l'employé comme élément de la réputation de l'employeur et la qualité du service rendu au public étaient les aspects de l'emploi les plus impor-

tants pour déterminer la légitimité de la suspension d'un employé accusé d'un acte criminel.

Crimes sérieux

L'arbitre rappelle que le plaignant a été trouvé coupable de «deux crimes très sérieux, l'extorsion et la séquestration. Vers le 11 juillet 1987, Jean-Pierre Roy avait enlevé et séquestré M. Yvan Savoie. Le juge Toth qui a trouvé Jean-Pierre Roy coupable a souligné l'aspect abject de ce crime.

L'arbitre souligne que «la population est en droit d'exiger une grande probité de la part de ses pompiers. En effet, outre la latitude dont ils ont besoin pour exé-

cuter leurs tâches, les pompiers sont investis de pouvoirs exceptionnels par le règlement qui leur accorde même la qualité de constable spécial en certaines circonstances. L'arbitre ne voit pas comment une personne accusée et trouvée coupable de gestes aussi graves que monsieur Roy pourrait reprendre ses fonctions et, à nouveau, exercer ses pouvoirs tout en rassurant la population que les vies et les biens seront toujours sauvegardés.»

La Ville de Sherbrooke était représentée dans ce dossier par Me Patrick Thérault. L'Association des pompiers de Sherbrooke, par Me Gilles Raymond.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Patience, des jours plus chauds pointent à l'horizon...

Le mot «frais» s'estompé peu à peu des prévisions météorologiques au cours des prochains jours, à commencer par aujourd'hui, de promettre M. Paul-André Renaud, d'Environnement Canada (Estrie-Beauce).

Rayons et température élémentaire devraient flirter avec les 10 degrés, ce qui est à la porte des normales. Et chaque nouveau jour sera mieux que le précédent. Après un nouveau record de bas maximum, samedi, avec 1,1 degré, et un maximum de 3,0 degrés, hier, les prochains jours prendront un air quasiment estival pour des Estriens endurcis par un printemps à la saveur hivernale ou automnale, on ne sait trop.

Les irréductibles optimistes ont noté plusieurs bons côtés à ce temps venu du Labrador: sommeil plus profond, absence de mouche, pas de pelouse à tondre et l'occasion de brûler du vieux bois. Cela peut expliquer pourquoi il y a tant d'amateurs de vélo, de golf ou de lecture que l'on n'a jamais entendu rouspéter. On ne pouvait leur reprocher de faire la paresse et eux pouvaient, en toute quiétude, s'adonner à leur passion sans remords... même si le retard est là.

En tout cas, le temps frais n'a pas semblé importuner les jeunes (ci-haut) qui ont disputé un match de hockey enlevant, hier, dans la cour de l'école La Maisonnée à Rock Forest.

BINGO

3-250

La tribune

DEUXIÈME MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 24 avril 1989:
 B-2, B-12, G-54, G-48, O-63, i-22, B-8, B-4,
 N-37, G-55

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 25 avril 1989:
 N-36, B-1, O-73, B-3, O-69, O-64, G-56, B-11

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

CHAMBRE DE COMMERCE
 DE SHERBROOKE

REPAS-CAUSERIE

Lundi le 1er mai 1989 à 18h00
 à l'hôtel Roussillon Le Baron, Sherbrooke

Le conférencier invité est

BERNARD LANDRY

économiste

Sujet traité:
 "Le libre-échange...
 et après?"

Chambre de commerce
 de Sherbrooke

Prière de réserver avant 17h00
 jeudi le 27 avril

821-4122

Bienvenue à tous!

35\$/membre
 40\$/non-membre

Ambulanciers accusés d'outrage au tribunal

SHERBROOKE — Le Rassemblement des ambulanciers de l'Estrie (CSN) et 22 ambulanciers à l'emploi du Service de sécurité de l'Estrie devront comparaître au palais de justice le 29 mai afin de répondre d'une accusation d'outrage au tribunal.

Cette ordonnance spéciale a été émise par le juge Georges Savoie de la Cour supérieure du Québec hier à la demande de la seule entreprise de transport par ambulances de Sherbrooke et de la région.

Les 23 intimés sont ainsi convoqués pour entendre la preuve des faits que Sécurité de l'Estrie leur reproche et faire valoir les moyens de défense qu'ils peuvent avoir afin d'éviter une condamnation pour outrage au tribunal. L'outrage au tribunal est passible d'une amende n'excédant pas 50,000 \$ avec ou sans emprisonnement pour une durée d'au plus un an.

La requête pour outrage au tribunal avait été présentée par l'avocate Danielle Gauthier qui a

obtenu le 19 avril dernier une injonction contre les intimés.

Cette ordonnance provisoire ordonnait aux intimés d'effectuer leur travail selon l'horaire établi par l'employeur et de lui remettre les formulaires remplis pour les bénéficiaires d'un transport ambulancier.

Me Gauthier a invoqué dans sa requête pour outrage au tribunal des accros à l'injonction.

La procédure allégué que les intimés n'ont pas respecté l'horaire de travail établi par l'employeur et n'ont pas remis les formulaires réglementaires.

On se rappellera que Sécurité de l'Estrie se plaignait que ses employés suivaient un horaire parallèle de travail et ne remettaient pas les formulaires.

Elle soutenait que les actes unilatéraux du syndicat créaient un état d'anarchie dans un service essentiel et constituaient une grève illégale au sens du Code du travail.

Les parties avaient conclu le 20 janvier dernier une convention collective de travail pour régir les rapports entre elles.

Le monument de l'électricité pas érigé avant la fin de l'été

SHERBROOKE — Le monument de l'électricité ne pourra être érigé avant la fin de l'été en raison de contraintes dans sa conception, a révélé le conseiller Laurier Custeau, responsable de ce dossier.

Il a par ailleurs indiqué qu'une rencontre était justement prévue cette semaine avec les principaux responsables du projet afin de connaître les derniers développements dans ce projet.

Ce sont les différentes méthodes d'illumination possibles qui retardent la conception du monument, a-t-on pu savoir.

Rappelons que grâce à des dons et subventions, la Ville a recueilli près de 100 000 \$ pour ce monument devant être érigé à l'intersection des boulevards Portland et Jacques-Cartier.

Le projet, à l'origine, devait se concrétiser au début de l'été, mais des recherches sur la façon d'illuminer le monument retar-

dent actuellement sa construction.

Le monument indiquera à la façon d'un thermomètre la consommation d'électricité de l'ensemble des abonnés d'Hydro-Sherbrooke.

Fontaine

En plus d'être illuminé, une fontaine aux multiples jets doit caractériser ce monument dessiné par un artiste de Sherbrooke.

L'idée d'un tel monument de l'électricité est née lors des fêtes ayant marqué le 100e anniversaire d'Hydro-Sherbrooke l'an dernier.

Lors de son annonce, le projet avait connu plusieurs opposants, certains intervenants trouvant exagéré le fait d'investir 100 000 \$ dans un simple monument.

Le conseiller Laurier Custeau a maintes fois répliqué en affirmant que la somme de 100 000 \$ provenait de subventions et de dons faits justement dans le cadre de ce projet de monument.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Dans le cadre de la Semaine de la protection de l'enfance, nous avons interrogé six jeunes de l'école Carillon à Sherbrooke qui nous disent ce que représente pour eux l'expression «être heureux».



David Chaloux, de Sherbrooke (7 ans): «Moi, je suis heureux quand je suis sur le terrain à jouer au soccer en tant que gardien de but. Je suis également très heureux lors de la fête de Noël par exemple.»

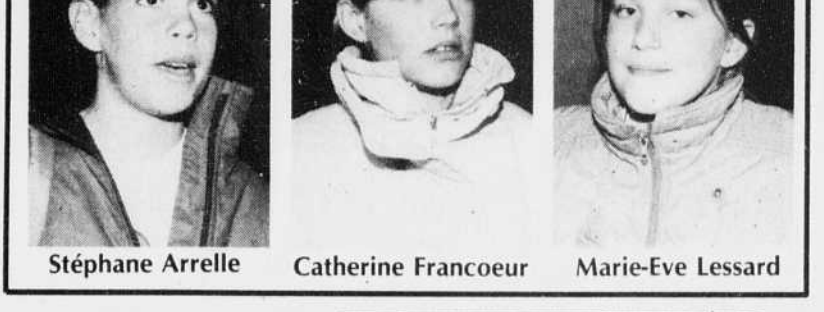
Daniel Germain, de Sherbrooke (10 ans): «Moi, je suis heureux quand je suis aimé et apprécié des autres. Je suis heureux lorsque j'ai de l'aide dans certains de mes projets. Enfin, je suis heureux quand je peut compter sur la protection de mes amis.»

Marilyn Leblanc, de Sherbrooke (8 ans): «Je suis heureuse quand quelqu'un me fait plaisir. Recevoir un cadeau, c'est aussi quelque chose qui me rend heureuse. Je suis également très heureuse à mon anniversaire.»

Stéphane Arrelle, de Sherbrooke (11 ans): «Je suis heureux quand mon professeur m'annonce que j'ai un bon résultat à un examen. Etre heureux pour moi, c'est tout simplement me retrouver sur un terrain de baseball à jouer avec mes amis.»

Catherine Francoeur, de Sherbrooke (10 ans): «Moi, je suis heureuse quand j'ai de bons résultats à l'école. Recevoir et rendre service aux autres sont des choses qui me rendent aussi heureuse.»

Marie-Eve Lessard de Sherbrooke (9 ans): «Je suis heureuse lorsque je suis en compagnie de mes amies et lorsque j'ai des bonnes notes à l'école. Etre heureuse, c'est aussi, pour moi, se lever et voir qu'il fait beau dehors.»



Stéphane Arrelle Catherine Francoeur Marie-Eve Lessard

King wellington

REDIGEE COLLABORATION

pour des espadrilles de course...

— O —

C'est parce qu'il a décidé qu'il ne voulait plus être reconnu sur la rue que **Claude Nadeau** a décidé de changer complètement son look. Fini les lunettes, la barbe, et le reste...

André Leroux a finalement rangé son souffleur à neige, après un hiver qui ne lui aura, somme toute, pas donné de grandes satisfactions. Mais, selon ses amis, il pourrait se reprendre cet été en offrant à tous ses voisins de tondre leur pelouse...

— O —

Yves Gagnon est à développer une nouvelle technique pour jongler avec des pamplemousses. Le problème, c'est qu'il a besoin de l'aide de la tête des spectateurs pour bien maîtriser son art...

— O —

Claude Bourque n'a pas son pareil pour oeuvrer à la protection de la faune. Même qu'il est prêt à se sacrifier quand il rencontre un «chat» avec une ligne blanche sur le dos...

— O —

Claude LeBlanc et son fils Jean-François songeraient sérieusement à s'inscrire dans un derby de démolition. Ils se sont même entraînés hier dans leur cour privée...

— O —

Denis Lemieux fait mentir sa réputation de pantoufflard depuis quelques jours alors qu'il troque quotidiennement ses confortables chaussures

LOCATION

à partir de 290\$ par mois (48 mois)

Taxes en sus
 incluant transmission automatique et air climatisé.
 N.B. avec comptant de 1,500\$

Pontiac Tempest 1989
 Luigi Dion, dir.

DELUXE

LOCATION D'AUTOS INC.
 1567 OUEST, RUE KING
 SHERBROOKE

569-9351

La Quotidienne

294-3740

Depuis
trois générations

J.A. Robert Ltée

Fourrure

Bien entretenues,
vos fourrures
restent belles
et fidèles
de longues années

ENTREPOSAGE
ASSURANCE VALEUR
À NEUF

1084, rue King Ouest
 Sherbrooke (Québec)
 J1H 1S2

Cuiquette sans frais
562-4006

Il n'y aura pas de tunnel ni de passerelle devant l'Université

■ SHERBROOKE (sl) — Chose certaine, il n'y aura pas de tunnel ou de passerelle pour piétons afin de traverser le boulevard Université, en face du campus universitaire de Sherbrooke. Et s'il devait y avoir d'autres types de passages piétonniers plus sécuritaires, ce ne sera pas avant l'année prochaine.

C'est du moins l'orientation qu'ont prise les membres du conseil municipal pendant leur session de travail tenue hier soir. Les élus réagissaient ainsi à l'étude de l'ingénieur Guy Riendeau commandée par le conseil en décembre dernier lorsqu'il a été saisi de multiples demandes pour l'aménagement d'un passage souterrain ou d'une passerelle sur le boulevard Université.

Étudiants, professeurs et employés de l'Université, ainsi que le comité de résidents du quartier ouest, avaient adressé la même demande.

800 000 \$

La construction de passages au-dessus ou sous le boulevard est toutefois rejetée d'emblée à la Ville: cela coûterait près de 800 000 \$ chacun! «Et ce n'est pas nécessairement une formule attrayante pour les piétons», commente l'ingénieur Riendeau. Un tunnel, c'est une place où il se produit des attaques ou des vols. Et comme pour une passerelle, il faudrait des marches à chaque bout, ce qui n'incite pas les gens à utiliser ce genre d'installations. C'est un aménagement qui se fait quand on n'a absolument pas le choix.»

16 500 véhicules

Or, aux yeux de Guy Riendeau, le rejet de cette solution ne veut pas dire qu'il faille également rejeter la possibilité d'améliorer les conditions de passage des piétons sur le boulevard Université, une artère où circulent environ 16 500 véhicules par jour.

Même si la fréquence des accidents est très faible, l'ingénieur considère urgent de poser des actions. Une position grandement partagée par le conseiller municipal du secteur, Ulric Chainé, mais qui laisse d'autres membres du conseil plutôt sceptiques. «Ca fait 35 ans que l'Université existe, fait valoir Jean-Yves Laflamme, pourquoi ça devient si urgent tout à coup?»

Dans son rapport, l'ingénieur Riendeau propose l'aménagement de deux traverses pour piétons contrôlées par des feux de circulation, à la hauteur des rues Prunier et Léonard, et qui seraient actionnées exclusivement par les piétons. A l'intersection Université-Bachand, les feux de circulation permettent déjà aux piétons d'obtenir un droit de passage sur demande.

Le hic de la proposition qui reste sur la table, c'est encore une question de coûts: 155 000 \$ pour les deux passages (en incluant la synchronisation des feux). C'est beaucoup plus que les 10 000 à 20 000 \$ que les élus avaient pensé consacrer à de nouveaux aménagements pour les piétons.

Devant cette situation, on a décidé que le dossier sera revu lorsque viendra le temps d'établir le budget des immobilisations pour l'année 1990.

Notons qu'environ 15 000 personnes traversent le boulevard Université dans un sens ou dans l'autre chaque jour pendant les sessions d'études à l'Université de Sherbrooke.

Pendant la reconstruction du pont Aylmer

Une navette gratuite fera la traversée de la St-François

par Stéphane LAVALLÉE

■ SHERBROOKE — Les piétons profiteront finalement d'un service de transport gratuit l'été prochain lorsqu'ils voudront traverser la rivière Saint-François pendant les travaux de reconstruction du pont Aylmer, au centre-ville de Sherbrooke, entre le 26 juin et le 6 octobre.

Le service, dont le principe a été accepté hier soir par les élus de Sherbrooke réunis en atelier de travail, coûtera un peu moins de 57,000 \$ à la Ville.

A l'origine, la municipalité n'avait toutefois prévu aucun service gratuit pour les piétons qui ne pourront franchir le pont Aylmer pendant 15 semaines consécutives, au cours de la période intensive de travaux.

Un nouveau circuit d'autobus assuré par la CMTS sera mis en place, afin de compenser les perturbations aux huit circuits réguliers qui traversent le pont, mais ses usagers devront payer le tarif normal pour l'utiliser. Dans

le cas d'un piéton traversant quotidiennement le pont afin de gagner sa résidence et son lieu de travail — matin, midi et soir —, le coût de transport aurait atteint 4 \$ par jour.

«Cela n'a aucun bon sens», soutient le conseiller Jean-Yves Laflamme, qui s'est dit largement favorable à l'idée de mettre en place une navette gratuite entre les deux rives de la Saint-François, du lundi au samedi inclusivement, de 7h15 à 21h15. Les autres membres du conseil abondent dans le même sens.

Selon les comptages effectués par la division de l'ingénierie, pas moins de 2800 piétons empruntent le pont Aylmer à chaque jour pendant les 14 heures comprises entre 7h00 et 21h00. Sans navette gratuite, ces usagers auraient le choix entre une marche de deux kilomètres pour faire le détour ou le transport par autobus régulier, à 1 \$ chaque passage.

Aux 15 minutes

Autre inconvénient surmonté: le nouveau circuit de la CMTS as-

surera un service chaque demi-heure tandis que la navette spéciale et gratuite permettra de traverser la rivière à toutes les 15 minutes. L'autobus empruntera évidemment les deux autres ponts qui enjambent la Saint-François. Les embarquements et débarquements seront possibles aux intersections King-Windsor et King-Grandes-Fourches seulement.

En 1980, lors des travaux de reconstruction du pont de la rue Dufferin, la Ville avait déjà mis en place un service gratuit entre les deux rives pour les quelque 2200 piétons qui marchaient sur le pont chaque jour. Le coût avait alors atteint 37 000 \$.

C'est à la lumière des inquiétudes déjà soulevées à ce jour que les Services techniques de Sherbrooke ont décidé de reconsidérer le service de transport pour piétons pendant les importants travaux au centre-ville. «On a eu énormément de coups de téléphone», explique l'urbaniste Jean-Yves Massé, et on a décidé de faire un calcul.»

Pour défrayer le coût de la navette, la municipalité puisera

dans un «surplus» de 132 000 \$ entre le montant de l'emprunt pour la reconstruction du pont Aylmer et le coût réel des travaux.

Au cours de leur discussion, hier soir, des élus ont soulevé la possibilité de construire un passage piétonnier temporaire pendant les travaux de l'été prochain, mais les ingénieurs évaluent que les coûts dépasseraient largement les 57 000 \$ nécessaires pour la mise en place d'une navette gratuite par autobus.

En tout, il faudra quelque 3,6 millions \$ pour remplacer la vieille structure métallique de la rue King par un nouveau pont à six voies. Le gouvernement du Québec défrayera la moitié des coûts.

Les ingénieurs de la Ville ont déjà mis en garde les automobilistes en vue des travaux: il faudra de trois à cinq fois plus de temps pour traverser Sherbrooke d'est en ouest, ou vice-versa. Et cela se comprend: 35 000 véhicules roulent présentement sur le pont Aylmer et seront détournés vers les deux autres voies de passage.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Borne-fontaine remplacée

La circulation a été considérablement ralentie dans la rue Belvédère, tout près de l'intersection Galt Ouest, hier. Des employés de la Ville de

Sherbrooke se sont affairés à remplacer une borne-fontaine, ce qui a nécessité la fermeture temporaire d'une voie.

Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

- **Retour du conseiller Ulric Chainé**
SHERBROOKE — La séance du conseil que les élus sherbrookoïses tenaient hier soir, sans aucune absence, était marquée par le retour du conseiller Ulric Chainé, récemment hospitalisé. Celui-ci n'a fait aucune allusion au dossier des terrains de la rue Lisieux, réglé en son absence.
- **Baisse des revenus de stationnement**
Un regard sur les états financiers 1988 de la Corporation du centre-ville, déposés hier, permet de constater une légère diminution des revenus de stationnement par rapport à l'année précédente. Ceux-ci passent de 475,787 \$ à 466,549 \$. La baisse vaut dans le cas du plus important des trois paires de stationnement, celui de Grenouillère et Webster. Du côté de Wellington sud et Grandes-Fourches, on assiste à une remontée très modeste sur 1987.
- **Bureau du tourisme: léger surplus**
Question d'états financiers, c'est cette fois ceux du Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke, qui font ressortir un léger surplus de 12,895 \$, le conseiller Jean-Yves Laflamme est à nouveau intervenu sur la question des cotisations. Alors que le budget prévoyait des revenus de 11,000 \$ de la part des membres du BTCS, le revenu réel a été de 9,883 \$. «Encore une fois, je constate que les cotisations représentent à peine 2 pour cent du budget. Pourtant, on nous avait dit dans le passé que la situation irait en s'améliorant, mais c'est l'inverse qui se produit», a exprimé le conseiller Laflamme. Sa collègue Françoise Dunn, qui siège au bureau de direction, lui a répondu que des changements ont été effectués cette année, en vue d'obtenir une participation accrue de ceux à qui le BTCS offre des services. Elle a notamment parlé d'une ristourne sur les chambres louées par l'intermédiaire du Bureau. «Depuis que j'en parle, c'est le temps qu'il se fasse quelque chose», a rétorqué le conseiller Laflamme.
- **Rue «Jovette-Bernier»**
C'est par le nom «Jovette-Bernier» que sera identifiée la nouvelle rue qui sera construite au bout de la rue Sylvestre, à l'ouest du terrain de golf du quartier Nord. Le nom a été choisi en mémoire de cette ancienne journaliste de La Tribune, morte en 1981. Après avoir fait partie du mouvement littéraire de Cantons de l'Est avec Alfred DesRochers, Mme Bernier a continué de s'illustrer dans les lettres, méritant notamment le prix du lieutenant-gouverneur et celui du cercle du livre de France pour son oeuvre «Non Monsieur».
- **Séance de consultation sur deux sujets**
Les citoyens sont convoqués à une séance de consultation qui aura lieu le 15 mai à l'hôtel de ville pour traiter de deux sujets. D'une part, il s'agira de ratifier des modifications au règlement de zonage 3300 en matière de lo-

tissement et pour ce qui est des coûts reliés à ce permis. La seconde séance de consultation portera sur l'application d'un mode de zonage dans le territoire annexé de Lennoxville, à la hauteur de la rue Ottawa. La zone en question représente 20 hectares et, selon les discussions en cours, il est prévu une section commerciale à l'intersection des rues Darche et Ottawa pour les usages suivants: épicerie avec vente d'essence et comptoir bancaire. Il est en outre fait mention de l'usage «maison unifamiliale» sur le prolongement de la rue Ottawa.

Comme c'est la coutume à l'approche de diverses manifestations annuelles d'envergure, le conseil municipal a donné son aval à une recommandation des Services récréatifs et communautaires (SRC) pour différents engagements financiers de soutien: 10,000 \$ pour la deuxième édition du Festival des harmonies du Québec qui aura lieu du 18 au 21 mai, 3,000 \$ pour la Fête nationale du Québec qui se tiendra au parc Jacques-Cartier et 6,000 \$ pour la série de six concerts Orford hors les murs.

Crédits de taxes bientôt en vigueur au parc industriel

■ SHERBROOKE (FG) — Un programme de crédits de taxes pour investissements industriels sera bientôt en vigueur à Sherbrooke, dans le parc industriel.

L'avis en ce sens a été donné hier, lors de l'assemblée publique que tenaient les élus. Le règlement devrait être adopté à la prochaine séance du conseil, le 1er mai.

Ayant fait l'objet de discussions au cours des derniers mois, l'idée vise à soulager du fardeau des taxes municipales tout industriel qui réalisera un investissement dans le parc industriel entre le 1er avril 1989 et 1er avril 1991.

Cela vaudra tant pour des travaux de construction, reconstruction, rénovation, transformation, restauration, agrandissement, relocalisation et autres.

Le crédit de taxes en question sera de 100 pour cent les deux premières années et de 50 pour cent la troisième. Après quoi, le compte de taxes municipales deviendra exigible en entier.

Selon le contenu de l'avis adopté hier, différentes conditions devront être remplies avant d'accorder les crédits de taxes: l'immeuble devra être exempt de tout

arrérage d'intérêt de taxes, la demande de permis devra être faite après le 1er avril dernier et le permis devra avoir été émis entre le 1er avril 1989 et le 1er avril 1991. Bien entendu, l'usage devra être conforme au règlement général de zonage 3300.

Coup de pouce

Aucun commentaire n'a donné lieu, hier, au dépôt de l'avis. Néanmoins, à la suite de discussions entendues antérieurement sur le sujet, le «programme de revitalisation pour stimuler le développement industriel dans le secteur nord du parc industriel» se veut non seulement une façon d'attirer de nouvelles entreprises dans le parc industriel.

Mais, du même souffle, on souhaite ainsi que cela donnera le petit coup de pouce qu'il faut à des industriels habitant des zones non prévues à cet effet (secteurs résidentiels) de jeter leur vieux bâtiment par terre et de reconstruire en neuf dans le parc industriel.

Enfin, interrogée préalablement à l'assemblée du conseil, la commissaire industrielle Charlotte Gosselin a évoqué la possibilité qu'un tel programme voit le jour dans une autre zone industrielle de Sherbrooke, celle du secteur Lavigerie.

ÉDUCATION PERMANENTE
Lennoxville, Québec
J1M 1Z7
822-9670

BISHOP'S UNIVERSITY

COURS D'ANGLAIS

APPRENEZ L'ANGLAIS DANS UN MILIEU ANGLOPHONE

Inscriptions: 24-25 avril et 1-2 mai
Édifice Nicolls, salle 1, entre 17h30 et 18h30
Début des cours: 1 et 2 mai

50917

Castonguay quitte la présidence de l'Association des policiers

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — «L'activité syndicale n'est pas une recherche du conflit pour le conflit, de la négociation pour la négociation, mais une recherche de solutions équitables pour tous, solutions qui ont un impact direct sur le climat de travail. La mission d'un président sous un tel angle est délicate: sa crédibilité, à la fois sa souplesse et sa fermeté, son esprit d'équipe et un altruisme indéfectible sont des qualités essentielles autant en période de conflit qu'en période de bonnes relations.»

Ces mots sont puisés dans la lettre d'adieu et de remerciements que le Lt André Castonguay, président jusqu'à ce soir de l'Association des policiers municipaux de Sherbrooke, a adressée à tous les membres.

Depuis deux ans, M. Castonguay dirigeait les destinées de l'Association. Il a été promu lieutenant en cours de mandat. Les règlements de l'Association sont clairs: un lieutenant ne peut se présenter à la présidence.

«Il faut comprendre que sur les relèves de soir, de nuit et de fin de semaine, le quartier général est sous la commande du lieutenant de service. Lieutenant et président à la fois, ça pourrait le placer dans une drôle de position», de souligner le Lt Castonguay.

Il y aura élections ce soir lors de l'assemblée générale des mem-

bres. Il y a plusieurs candidats à la plupart des postes. Les résultats seront connus que très tard ce soir ou demain matin.

M. Castonguay, après ce mandat de deux ans houleux par moments, a tenu à remercier l'exécutif en place et les membres pour un appui sans réserve.

Enfin il a rappelé à quel point les relations de travail sont un enchevêtrement très dense d'échanges presque quotidiens où la conciliation des orientations patronales et syndicales évolue dans un climat véritablement politique. «En temps de conflit ou de litige, le rationnel n'est pas toujours raisonnable et le raisonnable n'est pas toujours rationnel... Evaluer les meilleures voies de solution n'est pas toujours facile. Mais il importe que cette solution ne soit pas entachée de fanatis-



André Castonguay

me.» Une des décisions sinon la décision majeure prise en cours de mandat par le présent exécutif a été une adhésion aux services techniques de la Fédération pour les grands débats qui occuperont les années à venir: les couvertures d'assurances et les fonds de pension.



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Faits divers

Le commis au boulot, malgré le hold-up

«Je serai à mon travail ce soir, comme d'habitude. Il faut ce qu'il faut.»

Gino, 18 ans, n'a pas froid aux yeux. Mais il est prudent et doté d'un solide bon sens. On l'a constaté à la lumière des faits survenus lors du dernier vol qualifié perpétré à Sherbrooke, vers 01h15 hier, au poste d'essence Irving, de la rue Quatre-Saisons, dans l'Est de Sherbrooke.

Il en était à sa deuxième expérience du genre en un mois tout au plus, mais cela ne l'a pas empêché de dire: «Dans le fond, je suis chanceux. A chaque fois, les policiers ont attrapé les voleurs.»

De fait vers 05h00, moins de quatre heures après le vol qualifié, les policiers municipaux ont procédé à l'arrestation de trois suspects dans un logement de la 13e avenue, à un kilomètre du lieu du vol.

Il semble que le principal suspect dans cette affaire, un individu de 21 ans, avait déjà utilisé une bonne partie des quelque 140 \$ volés pour acheter de la drogue.

Cet individu s'était présenté

au poste d'essence, la tête enveloppée d'une casquette à long pare-soleil et de verre fumés. Une fois entré dans le local, il a pris un revolver retenu à sa ceinture et sous la menace de l'arme a demandé à Gino de remplir un sac de plastique d'argent.

Le commis s'est exécuté mais en même temps: «L'aspect de son arme m'intriguait, me chicotait. Je lui ai demandé de tirer un coup au plafond pour voir. Il a plutôt décidé de venir me rejoindre de l'autre côté du comptoir, a pris le sac puis il s'est sauvé.»

Joël, un adolescent de 16 ans, qui se trouvait dans le commerce au moment du vol a pris le suspect en chasse mais pas pour longtemps. Quelques minutes plus tard, il a ramené la casquette et les verres fumés du suspect au dépanneur.

Deux des trois individus ont été relâchés après interrogatoire.

Seul Eric Duquette, âgé de 21 ans, de Sherbrooke a été formellement accusé hier en Cour du Québec au sujet de cette affaire.

17 arrestations durant le week-end

Entre minuit vendredi soir jusqu'aux petites heures hier matin, les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé à 17 arrestations.

Huit des arrestations sont le résultat de conducteurs en état d'ébriété.

Les policiers ont exécuté quatre mandats d'arrestation à l'endroit de conducteurs qui avaient

négligé d'acquitter leur dette envers la justice.

Un citoyen a été appréhendé pour conduite peu civilisée. Un autre a été surpris pour un vol d'essence.

Puis il y a eu les trois arrestations, à l'aube hier, au sujet du vol qualifié perpétré quelques heures plus tard au poste d'essence Irving.

Accident plus spectaculaire que grave

Un accident de la circulation a causé des blessures mineures à une Sherbrookoise et à un Lennoxvillois, hier vers 13h30, à la rencontre des rues Portland et Vimy, dans le Nord de Sherbrooke.

Selon deux témoins, la voiture conduite par le Lennoxvillois a passé outre à l'arrêt obli-

gatoire pour heurter violemment le véhicule à quatre roues motrices de la Sherbrookoise, âgée dans la quarantaine.

Les deux impliqués ont subi des blessures somme toute légères, mais sous la violence du choc, le véhicule de la femme s'est renversé sur le côté.

Récupération de six tonnes de journaux

Près de six tonnes de papier journal ont été amassées dans le cadre d'une journée de récupération organisée conjointement par la compagnie Cascades, la station radiophonique CIMO, les ministères de l'Énergie et des Ressources, ainsi que de l'Environnement, l'Association forestière des Cantons de l'Est, la Table de concertation du lac Massawippi et les étudiants du Cégep de Sherbrooke. En échange de leurs vieux journaux, les participants recevaient une petite épipette de Norvège.

Entente entérinée chez CKSH et CFKS

SHERBROOKE (GF) — Un contrat de travail d'une durée de trois années sera paraphé dans les jours à venir entre le local 64 de l'Association nationale des employés et des techniciens en radiodiffusion (NABET-FTQ) et l'employeur, soit les télévisions CKSH et CFKS-Quatre-Saisons.

Lors de l'assemblée générale de dimanche soir, les membres ont donné leur accord, dans une proportion de 79 pour cent, à l'entente survenue un peu plus tôt à la table des négociations.

L'exécutif du syndicat, rapporte le président Daniel Beauchemin, était très satisfait des termes de l'entente et a recommandé aux membres d'accepter les propositions patronales.

Lors de l'assemblée à laquelle assistaient 58 syndiqués, les membres ont accepté des augmentations salariales de l'ordre de 11 pour cent pour la première année; de 7,9 pour cent pour la seconde; et de 6,25 pour cent au cours de la troisième année.

Le nouveau contrat de travail comporte également des améliorations à quelques points normatifs, dont le régime de retraite, le retrait préventif, les congés de maladie et le recours au temps partiel au lieu des surnuméraires. «Pour nous, il s'agissait des meilleures offres. Nous sommes allés au fond du sac. A part ça, il fallait envisager un conflit», de commenter M. Beauchemin.

DES REMISES ET DES PRIX EXCEPTIONNELS! TAUX DE FINANCEMENT DISPONIBLE.



Équipement standard

Moteur 1,5 litre
Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports, surmultipliées
7,8 L/100 km (36 mi/gal.) en ville
5,7 L/100 km (50 mi/gal.) sur route
Garantie 3 ans/60 000 km de Chrysler**



Voir votre concessionnaire pour les détails.

Redécouvrez le plaisir de conduire avec cette voiture raffinée et économique. Venez me voir aujourd'hui pour faire une excellente affaire sur une Eagle Vista.

FINANCEMENT

9% 48 mois
10% 60 MOIS

sur la Jeep Cherokee et la Wagoneer

A. POMERLEAU & FILS INC. VENTE - LOCATION

262, rue Hatley, Magog

843-4221

Service et pièces

302, rue Sherbrooke, Magog

843-8216

Point de vente

Chrysler Canada



Jeep

Eagle

Ça promet.

49471

LES 3 JOURS FOLIES d'andré radio

20-21-22 avril

clarion

AM/FM Cassette digital

avec

2 hauts-parleurs

60 watts (6.5")

installation compris

299\$



8302 RT

109⁹⁵\$

clarion

Correcteur graphique

à 5 bandes

50 watts

100 EQB-8

Y'a plein d'autres spéciaux en magasin...

andré radio



CENTRE Cellulaire Plus Bell Cellulaire

3040, rue King Ouest Sherbrooke 563-9744

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29058

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Avant-projet visant la création d'un bac en arts visuels

SHERBROOKE (MR) — Un comité formé de professeurs de l'Université et du Collège de Sherbrooke présentera au comité exécutif de l'Université, à la fin de mai, un avant-projet visant la création d'un baccalauréat en arts visuels.

Mme Diane Boudreault, responsable du Certificat d'expression artistique, à l'Université de Sherbrooke, se dit consciente du fait que le processus pour implanter un nouveau programme peut durer trois ou quatre ans. La présentation de l'avant-projet en mai constituera une première étape.

Un peu comme l'École de musique, le Baccalauréat en arts visuels viendrait donner à la région le «chapeau» qui lui manque pour donner aux artistes la formation supérieure que plusieurs doivent actuellement chercher ailleurs qu'à Sherbrooke.

Le sort du baccalauréat sera-t-il le même que celui de l'École de musique?

«Il y a une question de pertinence, bien sûr, et nous pouvons démontrer que le besoin existe. Mais il y a aussi une question de volonté d'investir dans de tels programmes, de la part de l'Université comme de la part du ministère de l'Enseignement supérieur.»

Mme Boudreault révèle qu'une enquête a été menée auprès de 158 finissants des trois dernières années en arts plastiques au Collège de Sherbrooke et au Collège Champlain ainsi qu'au Certificat d'expression artistique de l'Université. De ces 158 interpellés, 118 ont répondu à l'appel et 93 d'entre eux se sont dits intéressés à s'inscrire à un Baccalauréat.

«Annuellement, il pourrait y avoir une trentaine de nouveaux étudiants de la région. Comme l'Université de Sherbrooke reçoit les deux tiers de sa clientèle des autres régions de la province, il en irait probablement aussi de même pour le Baccalauréat si nous le faisons connaître.»

Ateliers d'été

Entre-temps, les responsables du Certificat d'expression artistique continuent à créer des situations d'apprentissage particulières pour les étudiants.

A l'été, par exemple, avec le précieux concours du Centre d'arts Orford, sera offert un atelier multidisciplinaire qui consistera en un stage pratique avec maître. Ce sera l'Université hors des murs. En pleine nature.

Activité créditée pour le Certificat, cette pratique artistique «in situ» permettra de s'alimenter des lieux, le site du Centre



Diane Boudreault

d'arts, à la fois en matière première — pierre, bois, par exemple — et en sujets.

La première rencontre, le 2 mai, sera suivie de cinq autres, les 6, 13, 20, 27 mai et 3 juin.

Par la suite, un stage d'intégration avec un maître aquarelliste, Mme Titiana Tabbia Plonieux, aura lieu à Dunham. Une fois de plus en pleine nature, ces ateliers viseront à faire acquérir aux participants des habiletés qui permettront d'explorer à travers le langage pictural de l'aquarelle leur échange avec la nature.

La première rencontre aura lieu le 4 juin et l'activité se poursuivra dans la région de Dunham, «une région qui se prête fort bien à l'aquarelle», les 10, 11, 17, 18 et 25 juin.

Expositions

A noter qu'une oeuvre créée lors de l'atelier au Centre d'arts Orford par le groupe, avec des matériaux qui seront déterminés sur place, sera exposée en permanence durant l'été au Centre d'arts.

D'autre part, Mme Boudreault révèle qu'une exposition des oeuvres des étudiants du Certificat d'expression artistique inscrits aux sessions d'automne 1988 et d'hiver 1989 sera présentée du 26 au 29 avril au Centre d'animation culturelle de la rue Kitchener, à Sherbrooke.

Lors du vernissage, le 26 avril, seront dévoilés le nom de l'étudiant qui mérite cette année le prix d'expression artistique, ainsi que le nom de l'étudiant dont la maquette a été retenue à la suite d'un concours visant la création d'une murale; le premier recevra une bourse d'excellence de 200 \$ et le second, une bourse de 800 \$.

Projet de coop de services à domicile pour les plus de 50 ans

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Une coopérative de services à domicile pour les personnes de plus de cinquante ans pourrait voir le jour d'ici peu, à Sherbrooke.

Une telle coopérative devrait en fait être créée à la suite de l'assemblée générale de fondation convoquée pour le lundi 1er mai, à compter de 13h30, au sous-sol de la Cathédrale St-Michel, au 188 Marquette, à Sherbrooke.

Pour les initiateurs du projet dont Jules Pichette et Lucien Robert qui, hier matin, présentaient les grandes lignes du projet aux représentants des médias et à une trentaine de personnes âgées, le succès de leur démarche est quasi assuré tant le besoin est réel.

La coopérative serait en mesure d'offrir divers services à ses membres. On fait mention notamment de l'entretien ménager, de grand-ménage, de relève, de gardiennage, d'accompagnement, de menus travaux.

Bref, d'expliquer M. Pichette, d'une foule de services de nature à permettre le maintien à domicile des membres.

Impact

«Moins onéreuse et moins bousculante qu'un déplacement vers une résidence pour retraités, la formule coopérative offre une structure permettant aux membres retraités de garder le contrôle sur ce qui leur arrive en organisant les services selon leurs besoins et leurs intérêts. Il est d'ail-



Une trentaine de personnes âgées assistaient à la présentation des grandes lignes du projet, hier.

leurs reconnu qu'une forte présence des services à domicile, conjuguée à une action communautaire soutenue et enracinée dans le milieu produit un impact positif sur des variables telles que la réduction du nombre de places en centre d'accueil d'hébergement ou l'élimination de familles d'accueil», de souligner M. Pichette. Les services offerts par la co-

opérative ne seront pas nécessairement moins coûteux que ceux offerts présentement par des individus. Par contre, souligne M. Robert, au lieu des risques posés par l'embauche d'étrangers, le retraité s'assurera, par l'entremise de sa coopérative, un travail sûr et de qualité.

Selon le comité provisoire — outre MM. Pichette et Robert, il regroupe une quinzaine de personnes —, le regroupement d'une centaine de personnes permettrait à la coopérative de fonctionner et d'assurer des services dès l'automne.

«Ce dont a besoin maintenant la coopérative, c'est d'être supportée par le milieu, par les personnes à la retraite. Plus nombreuses, elles seront à se joindre à la coopérative, meilleurs seront les services et avantages qu'elles y retrouveront», indique M. Pi-

chette en rappelant que le seul critère pour devenir membre et usager de la coopérative est de demeurer dans la région de Sherbrooke et d'être âgé d'au moins 50 ans.

Le comité provisoire compte jusqu'à maintenant sur le support du CLSC-SOC qui a reçu une aide financière du CRSSSE dans le cadre du programme Projet de santé communautaire. De plus, une assistance financière des Coopératives servira à couvrir les frais de production du matériel promotionnel et publicitaire de la coopérative.

Le coût d'adhésion à la coopérative sera peu élevé. À la portée de tous. Il pourrait n'être que de 10 \$. Ce sera l'assemblée de fondation du 1er mai qui pourrait en déterminer la nature exacte, ont conclu MM. Pichette et Robert.

Commerce le dimanche: le CRSSSE tient à faire ressortir les dimensions sociales

SHERBROOKE (SI) — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSSE) refuse de se prononcer pour ou contre l'ouverture des commerces le dimanche, mais il demande au premier ministre Robert Bourassa de tenir compte des dimensions sociales lorsque le gouvernement se penchera de nouveau sur la question.

«On aimerait que pas seulement la question économique soit discutée», commente le directeur général du Conseil, Jean-Pierre Duplantier. «Cela ne veut pas dire qu'on est pour ou contre, mais il y a les dimensions de qualité de vie qui sont soulevées. Pour bien des gens, le dimanche est la seule journée de repos, la seule pause pour la vie familiale ou sociale.»

Le conseil d'administration du CRSSSE s'est penché sur la question à la suite d'une recomman-

dation adressée par le Comité aviseur sur les groupes socio-communautaires, un groupe consultatif au Conseil régional.

Le comité demandait clairement au CRSSSE de s'opposer publiquement à l'ouverture des commerces le dimanche et de signifier sa position au premier ministre, au ministre responsable du dossier, Pierre McDonald, ainsi qu'aux députés de la région.

Aux yeux des membres du comité aviseur, l'ouverture généralisée des commerces le dimanche «risquerait d'entraîner une dégradation encore plus grande de la qualité de vie des plus démunis de notre société».

On juge effectivement que les personnes qui accepteraient de travailler le dimanche seraient celles qui ne bénéficient pas d'un emploi régulier et rémunérateur; elles accepteraient donc une détérioration de leur qualité de vie en réduisant leurs relations familiales et sociales dans le but d'occuper un emploi.

Vote le 3 mai sur les offres aux membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada

SHERBROOKE — C'est le mercredi 3 mai que les fonctionnaires fédéraux de la région membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada seront appelés à se prononcer sur les offres issues de l'entente de principe du 4 mars.

L'assemblée se déroulera à compter de 19 h, à la salle Alfred-DesRochers, au Pavillon 3 du Cégep de Sherbrooke.

Lors de l'assemblée tenue à Sherbrooke, les membres seront invités à rejeter les offres.

Le comité s'est réuni à ce sujet le 12 avril dernier et il a réitéré sa

position de rejet des offres. Le comité estime que le rejet est la seule position possible, compte tenu du fait que ces offres ne rejoignent en rien les priorités établies par les membres.

Ainsi, souligne le comité, aucune clause de sécurité d'emploi n'est prévue pour protéger adéquatement les membres pendant les 48 mois de la convention.

De plus, l'augmentation salariale proposée (4,1 pour cent en moyenne, par année) n'offre aucune protection réelle contre l'inflation prévue et n'inclut aucune forme de rattrapage pour les années précédentes.

Deux individus de Richmond arrêtés pour divers vols

RICHMOND (YR) — Deux individus de Richmond ont été arrêtés, hier, à la suite d'une série de vols remontant aux mois de février et mars derniers.

La longue enquête menée par l'agent Jacques Lefebvre, de la police municipale de Richmond, a conduit aux deux individus, qui

seront inculpés en marge d'un vol d'essence au ministère des Transports du Québec, d'un vol par effraction dans une résidence et d'un autre vol dans un commerce.

Les deux suspects, qui ont été trouvés en possession d'objets volés, seront également inculpés de recel, dans le cadre de trois autres méfaits perpétrés dans le secteur de Richmond.

Les spécialistes du Macintosh...

REMISE
JUSQU'À
1,000\$
D'APPLE

pour vous,

à partir de **\$99*** par mois

choisissez...

MICRO BOUTIQUE

Concessionnaire autorisé

Sherbrooke 2433 ouest, rue King • (819) 564-4644
Lun. au mer. 9h à 18h • Jeu. et ven. 9h à 21h

Montréal 512 est, rue Beaubien • Tél.: 270-4477
Lun. au mer. 9h à 17h • Jeu. et ven. 9h à 20h • Sam. 9h30 à 17h

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation. 49909

*Le matériel comprend: un Macintosh Plus, un lecteur externe de 800K (MB), une imprimante haute définition (couleur possible), logiciel HyperCard, la garantie d'un an pièce et main d'oeuvre, le support téléphonique de 3 mois. Location-schat: 42 mois, option d'achat 15% le 39^{ème} mois, approbation de crédit nécessaire. Taxe provinciale en sus. Le programme de remise Apple vous permet d'obtenir jusqu'à 1000\$ par système informatique jusqu'au 31 mai 1989. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

LA TRANQUILLITÉ DE L'ESTRIE.



Les gens des Cantons de l'Est peuvent être fiers de vivre dans un environnement reposant. Quand vient le temps de prendre une assurance automobile, résidence et biens personnels, la aussi plus de tracas, ils choisissent celle offrant le meilleur rapport qualité/prix sur le marché: La Capitale une assurance d'ici.

À son bureau régional de Sherbrooke, comme dans toutes les régions du Québec, les conseillers de La Capitale vous offrent rapidement, sans intermédiaire, toute l'information sur vos besoins précis, un service personnel et la priorité en cas de réclamation. Pour prendre ou renouveler vos assurances, n'hésitez pas, appelez-nous.

563-2700



1650, rue King Ouest, bureau 0M50, Sherbrooke (Québec), J1J 2C3, 1-800-567-6060

RÉGIONAL

Les employés d'usine de Forano confient un mandat de grève à leur exécutif syndical

par Maurice CLOUTIER
PLESSISVILLE — Les employés d'usine de la métallurgie Forano, à Plessisville, viennent de voter en faveur du déclenchement d'une grève générale au moment jugé opportun.

Le vote a été pris dans une proportion de 93 pour cent par les 149 syndiqués, réunis en assemblée générale pour se prononcer sur les dernières offres patronales. Incidemment, les travailleurs ont rejeté à 148 votes contre un le contrat de travail de trois ans que propose l'employeur. Forano, qui éprouve toujours certaines difficultés financières, ne compte plus que 200 employés d'usine, comparativement à 450 dans les belles années.

La grève peut être déclenchée en tout temps, mais il serait éton-

nant que l'exécutif syndical utilise son mandat de grève avant la prochaine rencontre de négociation, prévue au début du mois de mai.

Après sept rencontres de négociation, les clauses monétaires et quelques clauses normatives ne sont pas réglées, a précisé le négociateur syndical de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), Marcel Bilodeau.

Les travailleurs réclament une hausse salariale annuelle de 8 pour cent, sur deux ans, alors que l'employeur offre des augmentations de 3,7 pour cent la première année et 3 pour cent les deuxième et troisième années ainsi qu'une formule d'indexation des salaires jusqu'à concurrence de 2 pour cent.

En 1986, le dernier contrat de travail avait été signé sans aucun débrayage.

Hier, le président de Forano, M. Ronald Brousseau, s'est borné à dire que «les négociations suivent leur cours», refusant de formuler le moindre commentaire sur le vote de grève.

Puis, il a servi sensiblement la même réponse, relativement à la récupération souhaitée par l'entreprise du surplus du fonds de pension des employés-cadre. La disposition de ce surplus est nécessaire pour permettre à l'entreprise de rencontrer ses obligations à l'égard de ses créanciers et d'aller de l'avant avec un vaste projet de modernisation.

«Nous poursuivons nos démarches», a simplement dit M. Brousseau. Des ex-employés-cadre ont vivement contesté la récupération du surplus par Forano. M. Brousseau n'a pas voulu préciser si l'affaire est toujours en justice.



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

Nouveau centre commercial à Greenlay

Le centre commercial de Greenlay prend forme peu à peu. Les travaux doivent être complétés d'ici trois semaines environ. Cette première phase de la Place Bernard Mac Adam abritera le magasin de meubles J.H. Morin qui avait pignon sur rue à Windsor.

Colloque sur l'environnement: la région de Drummondville ne veut pas des déchets de Montréal

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE — La région de Drummondville, principalement la municipalité de St-Nicéphore et son site d'enfouissement, ne doit pas devenir la capitale provinciale de l'élimination des déchets domestiques provenant de la région métropolitaine de Montréal.

Telle est la position ferme retenue lors du colloque sur l'environnement tenu en fin de semaine à Drummondville, lequel réunissait la plupart des élus des municipalités qui composent la MRC de Drummond.

«La réponse des délégués à ce sujet fut on ne peut plus claire. Personne n'est intéressé à ce que le site d'enfouissement devienne un dépot provincial, d'autant plus que nous cherchons actuellement des moyens d'éliminer nos propres déchets par des procédés autres que l'enfouissement. Pour plus de sécurité, il est aussi de notre intention de demander au ministère de l'Environnement d'assurer la présence d'un inspecteur à l'entrée du site pour vérifier quelles sortes de déchets y sont acheminés», a commenté le préfet de la MRC de Drummond, M. Jérôme Lampron, l'un des principaux responsables de ce colloque.

Sur un autre point à l'ordre du jour, les délégués municipaux ont aussi convenu de demander au gouvernement du Québec de procéder à la réouverture du bureau du ministère de l'Environnement à Drummondville, fermé depuis le premier avril.

«Il est inconcevable que ce bureau ait été fermé, sachant qu'il a été établi qu'environ 75 pour cent des besoins en environnement qui étaient adressés à ce bureau provenaient de la région de Drummondville», souligne M. Lampron.

En dernier lieu, concernant la politique gouvernementale de protection des rivières, M. Lampron a indiqué que les élus ont pris conscience qu'il en revient à leur propre municipalité d'appliquer la loi relative à la protection et au nettoyage des berges des principaux cours d'eau qui composent le territoire.

Rappelons finalement que les résultats de cette vaste démarche de consultation, de discussions et de prises de position tenue sous le thème «L'environnement, au tour de la municipalité» seront acheminés au niveau provincial, les 8 et 9 juin, à l'occasion de la tenue d'une assemblée où des positions claires et déterminantes engageront le Québec envers les régions.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

Le VOITURIER



TOUJOURS BON PREMIER

INTÉRÊT

ACHAT LOCATION

À PARTIR DE

7.9%

Taux d'intérêt à partir de 7.9% pour l'achat ou la location de voitures neuves en stock et sur les camions Ranger et Bronco II. Pour un temps limité.

VOITURES USAGÉES

Tous nos véhicules usagés sont garantis.



1987 FORD TAURUS GL 8 950 \$



1987 FORD RANGER 8 925 \$



1987 MERCURY TRACER 6 850 \$



1987 MERKUR XR4TI 17 500 \$

BON CHOIX, BONNE QUALITÉ, BON PRIX

SERVICE

PAYER UNE RÉPARATION UNE FOIS, ÇA SUFFIT!



Avec la Protection réparations permanente, vous êtes sûr de ne payer qu'une seule fois une réparation couverte. Si le travail est à refaire plus tard, nous le ferons gratuitement. Pièces et main-d'œuvre comprises.



50974

Le VOITURIER

SHERBROOKE

1261, RUE KING EST
569-5981



Studio de graphisme Dyané Gagnon

OFFRE D'INTRODUCTION pour seulement 49\$*
3 SEMAINES DE SERVICE



Le programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- pas de calories à compter
- attention individuelle



Notre client Jean Melton a perdu 30 lb.

Notre client Jim Melton a perdu 152 lb.

Plus de 1100 cliniques en Amérique du Nord



nutri/système
cliniques minceur



APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

823-7000
SHERBROOKE

*L'Offre spéciale comprend 3 semaines de service. Exclut les aliments Nutri-Système, les manuels et le programme de maintien. Pour les nouveaux clients seulement.

50064

RÉGIONAL

Même si les admissions sont plus sélectives à l'Hôpital général de l'Amiante

Les activités régulières pas encore perturbées

par Pierre SEVIGNY
THETFORD MINES — Les activités régulières de l'Hôpital général de l'Amiante ne sont pas encore perturbées malgré la grève du temps supplémentaire observée par les infirmières.

Le directeur général de l'institution, Jean-Claude Gagné, signale que la situation se déroule normalement mais qu'elle exige une attention de tous les instants, compte tenu des circonstances.
 Vendredi dernier, quelque 139 des 220 membres du personnel infirmier du centre hospitalier de Thetford Mines avaient signé une formule avisant leur employeur qu'ils refusaient de travailler en dehors de leurs heures régulières.

Malgré tout, l'hôpital régional fonctionne à son rythme habituel alors qu'aucun lit n'a été fermé. M. Gagné affirme qu'il sera possible de «tenir le coup» si la diminution de l'affluence à la salle d'urgence se maintient. «Nous sommes à une période où le gros boom du printemps est passé de sorte que le travail à l'urgence a diminué.»

M. Gagné soutient que la situation au centre hospitalier régional pourrait devenir plus



Jean-Claude Gagné

critique si les employés sur appel refusaient de se présenter à l'ouvrage ou s'il devait y avoir une augmentation importante des congés de maladie parmi le personnel infirmier et ce, combiné à la grève du temps supplémentaire. Mais, actuellement, la situation est sous contrôle et même les admissions n'ont pas été arrêtées, bien que plus sélectives.

Les cols blancs de la LAB pourraient déclencher de nouveaux moyens de pression cette semaine

THETFORD MINES (PS) — Il ne serait pas impossible que les employés de bureau de la société LAB Chrysotyle Inc. de Thetford Mines déclenchent de nouveaux moyens de pression cette semaine en vue de manifester leur ferme volonté d'obtenir un règlement satisfaisant dans le cadre des né-

gociations pour la signature d'une première convention collective de travail depuis le regroupement des trois unités d'accréditation en un seul syndicat, affilié à la CSN.

Le conseiller syndical de la CSN à Thetford Mines, Pierre Lévesque, a précisé que des ac-

tions avaient été envisagées pour les prochains jours mais qu'une décision finale n'avait pas encore été arrêtée du fait que la consultation auprès des membres n'était pas terminée. La semaine dernière, les quelque 100 cols blancs ont déclenché un arrêt de travail d'une durée de 24 heures, perturbant alors les opérations cléricales et techniques de LAB.

Entre temps, les négociateurs des deux parties en cause se sont rencontrés hier matin en présence du conciliateur afin de déterminer les points en litige qui feront l'objet des prochaines discussions et du calendrier des rencontres, soit les 24 avril et 3 mai. Pour l'instant, le président de LAB, Jean Dupéré, préfère garder silence afin de ne pas envenimer inutilement le débat tout en espérant que les prochaines rencontres permettront de faire progresser le dossier.

Rencontre avec le ministre Savoie

Par ailleurs, il appert que la rencontre avec le ministre délégué aux Mines, Raymond Savoie, pourrait donner des résultats positifs. Les dirigeants du syndicat CSN des cols blancs ont profité de la circonstance pour renseigner le ministre sur l'état des présentes négociations, particulièrement au sujet des intentions de l'employeur relatives au fonds de pension. Les représentants syndicaux soutiennent que la proposition patronale à ce sujet vient en contradiction avec le projet de loi déposé par le gouvernement.

Prostitution et stupéfiants: nombreuses arrestations dans deux établissements

DRUMMONDVILLE (RJ) — Deux établissements de Drummondville ont récemment reçu la visite inattendue d'agents de la Sûreté du Québec et de la sûreté municipale qui ont procédé à plusieurs arrestations relativement à des cas de prostitution et de possession de stupéfiants, a fait savoir, hier, l'agent Serge Montpetit du service des relations publiques de la SQ.

Une première perquisition, effectuée au Bar l'Obsession du 354 Hériot, a conduit à l'arrestation du propriétaire, de six danseuses nues et d'une quinzaine de clients.

Si les clients ont pu recouvrer leur liberté, les six danseuses ont

pour leur part comparu au palais de justice de Drummondville sous des accusations de s'être trouvées dans une maison de débauche. Elles ont toutes été condamnées à une amende de 300 \$.

Quant au propriétaire, il devrait comparaître bientôt sous des accusations qui n'ont pas encore été déterminées.

Stupéfiants

Par ailleurs, une douzaine de personnes ont été arrêtées à la Brasserie du Marché, du 472 St-Jean, où les policiers ont saisi une quantité non négligeable de stupéfiants de toutes sortes.

Les prévenus ont cependant été tous relâchés en attendant leur sommation de comparaître devant la justice.

CLIENT OBLIGÉ

LE CLIENT... LA PRÉOCCUPATION MAJEURE D'HYDRO-QUÉBEC

UNE ÉMISSION TÉLÉVISÉE

Votre télévision retransmettra en direct

l'allocution que prononcera

M^e Richard Drouin, président du

Conseil et chef de la Direction

d'Hydro-Québec, devant la Chambre

de commerce de Montréal

le mardi 25 avril à 15h 30.



UNE ÉMISSION À NE PAS MANQUER

DIFFUSION SUR LE CÂBLE

(23 ou UHF 29) Montréal-Québec-Rimouski,

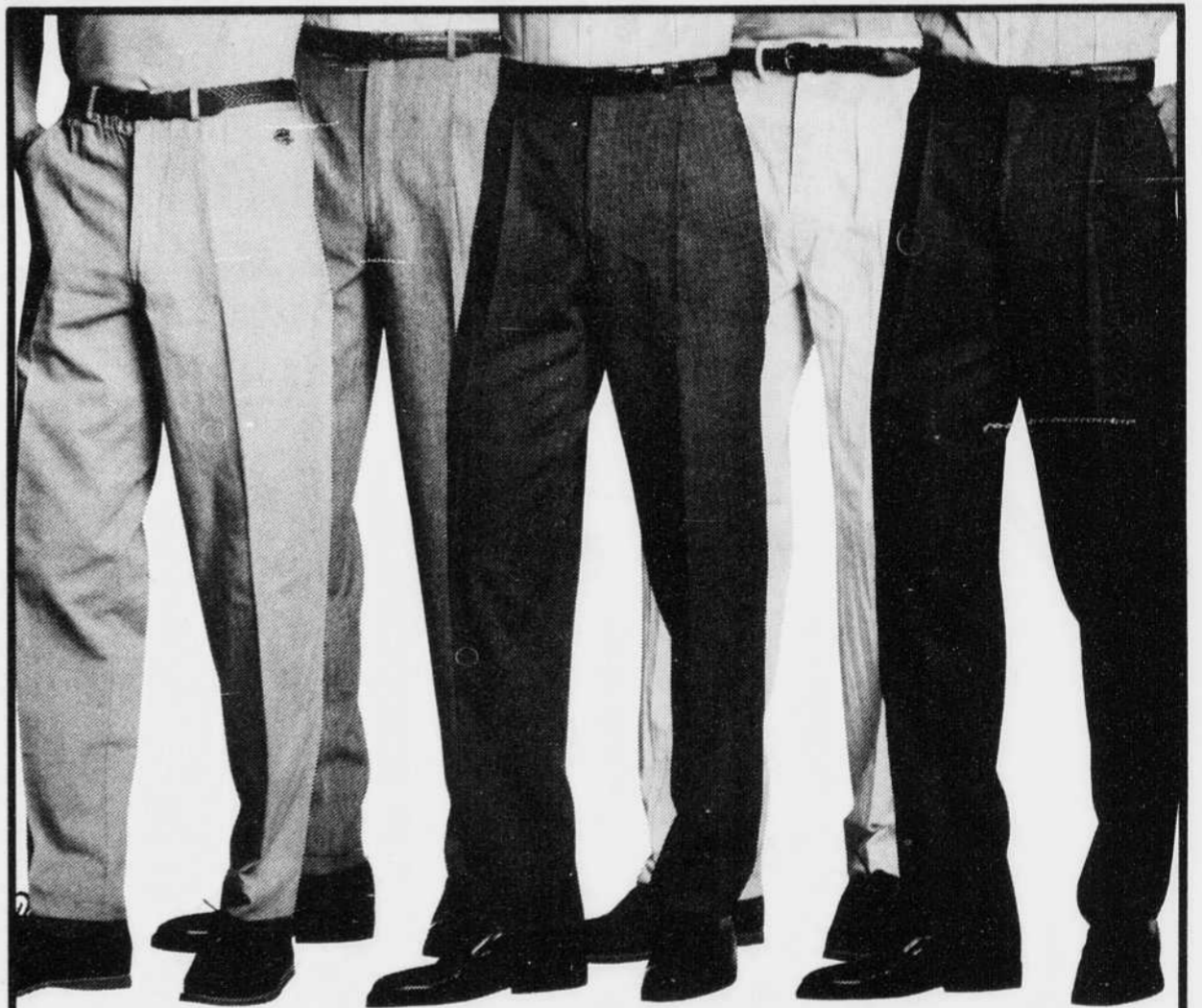
(35) Trois-Rivières, (36) Chicoutimi

L'émission sera retransmise en

différé le mardi 25 avril à 22h sur les mêmes

canaux.

L'ÉLECTRIFICACITÉ



Elks

TOUS LES
PANTALONS
 SONT EN SOLDE

25% à 50% de rabais

Divers tissus et modèles

Le solde prend fin le 6 mai

SHERBROOKE — CARREFOUR DE L'ESTRIE

Les Galeries de Hull, Cavendish Mall, Côte St-Luc, Carrefour Angrignon, Lasalle et Les Promenades de l'Outaouais, Gatineau.

Dans le domaine des portes et fenêtres, un spécialiste domine tous les autres...



FENEXPERT*

SES CONSEILS PERTINENTS ▲ SON CHOIX INCOMPARABLE
 SA QUALITÉ INDISPUTABLE ▲ SA GARANTIE À TOUTE ÉPREUVE
 SON INSTALLATION PROFESSIONNELLE

AUSSI DISPONIBLES SOLARIUMS



BERGERON DESMARAIS
 4340, FONTAINE,
 ROCK FOREST
 TÉL.: (819) 566-0294

SUPER VENTE D'ENTREPÔT

PRÉSENTEMENT EN COURS

DEPUIS LE 13 AVRIL, MEUBLES TOUSIGNANT EST "EN ÉBULLITION" PENDANT SA SUPER VENTE D'ENTREPÔT.

**TOUT EST RÉDUIT!
DES ESCOMPTES
ALLANT MÊME
EN BAS DU
PRIX COURANT!**

**Modèles discontinués,
avec de légères
imperfections et
marchandises régulières!**

**Choix de meubles
de tous les styles
et appareils
électro-ménagers**

**Là, où c'est
toujours
moins cher
qu'ailleurs!**

DÉPOSITAIRE DES MARQUES...

• ADMIRAL • BON-AIRE/SERTA •
CRAFTLINE • DAVELUYVILLE • DU-
TAILLIER • ELRAN • FRIGIDAIRE •
HOUSE OF BRAEMORE • H.P.L. • KEL-
VINATOR • KROEHLER • LAURIER •
PRINCEVILLE • SHERMAG • TOSHIBA
• VICTORAMA • VICTORIAVILLE •
VILLAGEOIS • PALLISSER • ETC...

1279, rue Grégoire, Rock Forest 565-7515

**LIVRAISON
GRATUITE**

PLAN DE MISE DE CÔTÉ
FINANCEMENT DISPONIBLE



Même si ses candidats ne sont pas encore tous choisis

Le PQ-Estrie se dit prêt pour des élections en juin

par Michel MORIN
SHERBROOKE — Malgré que ses candidats ne soient pas encore tous choisis dans les comtés de la région, le Parti québécois-Estrie se dit prêt à faire campagne advenant le déclenchement d'une élection générale en juin.

Mais, nonobstant tout l'enthousiasme que les représentants de cette formation politique veulent laisser transpirer, il demeure évident que le Parti québécois n'a plus le vent dans les voiles comme à ses bonnes années.

Seuls les comtés de Johnson (Carmen Juneau), Shefford (Roger Paré) et Mégantic-Compton (Léon Ducharme) ont d'ores et déjà déterminé leur candidat. Ailleurs en Estrie, que ce soit à Sherbrooke, Saint-François, Richmond, Orford ou Frontenac, c'est le vide.

«Dans la région, six comtés n'ont pas de candidat et les dates de convention n'ont pas été déterminées. Cependant, la plate-forme électorale va bon train et c'est

un signe avant-coureur que nous sommes prêts pour des élections», commentera le président du PQ-Estrie, Henri Bourassa, en conférence de presse.

Question financement, l'actuel le campagne de levée du PQ va bon train. De fait, il s'agit des meilleurs résultats obtenus par ce parti depuis qu'il constitue l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Au total, 100 207 \$ ont été amassés en région. L'objectif de 91 980 \$ a été dépassé. Cependant, impossible d'obtenir des chiffres pour chacun des comtés.

«Je n'ai pas l'intention d'annoncer les chiffres par comté, parce que je ne veux pas décourager certains membres, d'ajouter Henri Bourassa. Je peux cependant dire que dans tous les comtés sauf un, 85 pour cent de l'objectif a été atteint. C'est une belle réalisation.»

Dans Johnson, seul comté de l'Estrie représenté par une péquiste — Carmen Juneau — l'objectif a été largement dépassé.

La conférence de presse convoquée par le PQ-Estrie a aussi



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)
Henri Bourassa, Roger Paré et Carmen Juneau soutiennent que le Parti québécois est prêt à faire campagne en Estrie.

permis au député de Shefford et porte-parole de l'opposition en matière d'environnement, Roger Paré, de décrier l'incurie du gouvernement Bourassa en matière de développement régional et d'environnement.

M. Paré s'en est surtout pris aux nouvelles règles de fonctionnement des sommets ou conférences économiques régionales introduites par le ministre Marc-Yvan Côté. Ces nouvelles règles du jeu ont eu pour conséquence de politiser, estime-t-il, ces exercices de concertation.

«En diminuant les budgets consacrés au développement régional, le gouvernement demande en quelque sorte au milieu de gérer lui-même sa propre décroissance», de dénoncer Roger Paré, tout en déplorant les cures d'amaigrissement de certains programmes voués au développement régional.

A ce chapitre, le député de Shefford a imploré le gouvernement Bourassa de se doter, dans les plus brefs délais, d'une véritable politique en matière d'environnement. Faisant une rétros-

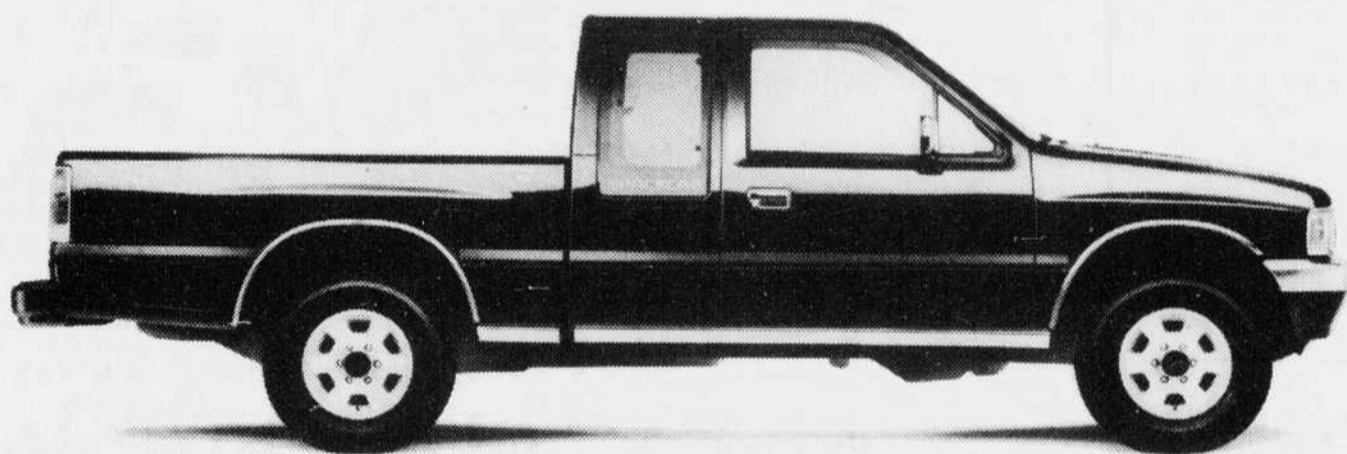
pective des incidents écologiques survenus depuis la prise de pouvoir des libéraux, M. Paré a invité le gouvernement à prendre des mesures pour limiter, en outre, les risques liés à l'augmentation des déchets dangereux en provenance des États-Unis.

La représentante de Johnson, Carmen Juneau, s'est de son côté engagée à mousser la candidature du maire de Frontenac et préfet de la MRC du Granit, Léon Ducharme, à titre de représentant du PQ dans le comté de Mégantic-Compton.

L'assemblée d'investiture dans ce comté aura lieu le 7 mai, au club de golf de Lac-Mégantic, à l'occasion d'un brunch. Et le PQ veut en faire une véritable fête, d'où l'invitation lancée par la députée Juneau.

«C'est notre collègue Jean Garon (député de Lévis) qui prendra la parole lors de cette activité. Nous sommes tous fiers de pouvoir compter sur Léon Ducharme, un candidat de prestige. Il devrait faire une chaude lutte à Madeleine Bélanger dans ce comté.»

«UN PICK-UP POUR EMPORTER, S'IL VOUS PLAÎT!»



Spacecab 1988 d'Isuzu

1 500\$*

Remise sur les Pickup 1988 d'Isuzu en stock!

Le Pickup d'Isuzu est de loin celui qui vous en donne plus pour votre argent! La preuve: Passeport vous offre actuellement une remise de 1 500 \$ sur ses Pickup 1988 d'Isuzu neufs en stock.

Et ce n'est pas tout! Vous pouvez également profiter d'une remise de 2 000 \$ sur les I-Mark 1988 d'Isuzu et sur les Optima 1988 conçues en Allemagne par Opel, ou encore d'une remise de 500 \$ sur tout modèle neuf 1989 (y compris le Trooper d'Isuzu).

Alors, passez chez votre concessionnaire Passeport dès aujourd'hui et voyez pourquoi ces magnifiques pick-up vous en donnent toujours plus pour votre argent.

• Moteur de 2,3 L L4 (moteur de 2,6 L à injection multipoint L4, en option)
• Cadre de type échelle à 6 robustes traverses • Freins assistés (à disque ventilé à l'avant et à tambour à l'arrière) • Généreuse habitabilité • Strapontins

arrière orientés vers l'avant • Lignes pures et racées • Anneaux de fixation de charge • Radio AM/FM stéréo avec montre • Glaces teintées • Essuie-glaces 2 vitesses à balayage intermittent • Deux rétroviseurs extérieurs • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

*Remise de 1500 \$ sur les Pickup 1988 d'Isuzu neufs en stock. Pour les véhicules achetés au plus tard le 31 mai 1989. Cette offre, qui comprend une participation du concessionnaire, est fondée sur le PDSF et est valable jusqu'à épuisement des stocks du concessionnaire. Autres options offertes moyennant supplément. Offre valable pour les ventes au détail seulement. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Transport, préparation et plein d'essence compris. Taxe calculée sur le prix négocié avant remise.

Passez voir votre concessionnaire Passeport participant aujourd'hui même ou composez, sans frais, le 1 800 263-1999.



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque, Rock Forest (819) 823-1400

55 des 63 scieries indépendantes ferment leurs portes

QUÉBEC (PC) — La majorité des propriétaires de scieries indépendantes du Québec sont passés de la parole aux actes : 55 de leurs 63 installations ont fermé leurs portes pour la semaine, un peu partout dans la province, contraignant au chômage plus de 10,000 personnes.

Hier, l'Association des producteurs de copeaux du Québec, regroupant les scieries n'appartenant pas aux compagnies de pâtes et papiers, a fourni ce décompte. La semaine dernière, elle avait révélé que tous ses membres avaient prévenu le gouvernement de l'éventualité des arrêts de production, faute d'avoir des papiers à un prix juste pour leurs copeaux, un rejet des scieries qui est utilisé pour fabriquer du papier.

Noms importants

Chez ceux qui ont suivi le mot d'ordre, le directeur de l'association, Claude Paradis, relève des noms importants dans le secteur du sciage : Normick-Perron, une compagnie qui pourrait être ache-

tée prochainement par une entreprise papetière, Matériaux Blanchette et Maibec, ces deux dernières ayant notamment des installations à Saint-Pamphile, dans le Bas-Saint-Laurent.

Les discussions entre les membres de l'association et le gouvernement semblent engagées dans un cul-de-sac. Les scieries indépendantes voient leur nombre fondre au gré des acquisitions par les producteurs de pâtes et papiers et réclament de l'État que le prix du copeau soit fixé par la Régie des marchés publics et que les papeteries soient obligées d'acheter leurs copeaux.

Hier, le porte-parole d'Albert Côté, ministre délégué aux Forêts, a réitéré les réticences du gouvernement à déterminer les prix des copeaux. "Nous sommes

dans une économie de marche. De plus, a ajouté Christian Coullée, l'arrêt (des scieries) n'a pas de rapport avec les copeaux, mais avec le contexte économique", soit le ralentissement de la construction, celui des compagnies papetières et la taxe à l'exportation du bois d'oeuvre. Selon lui, des 30,000 tonnes métriques de copeaux invendus, 25,000 appartiennent à Normick-Perron, ce qui en fait un problème localisé. D'autant plus, qu'en 1984, a dit l'attaché de presse, ces inventaires ont grimpé jusqu'à 400,000 tonnes.

De son côté, M. Paradis s'est dit convaincu que le gouvernement interviendra malgré tout : "Nous ne demandons rien d'exorbitant, nous demandons que les compagnies de pâtes et papiers versent le coût de production des copeaux." En ce moment, a-t-il rappelé, les scieries vendent les copeaux \$100 la tonne alors qu'elle leur coûte \$124.91 pour la produire.

Construction: des négociations intensives pour prolonger le décret

QUÉBEC (PC) — Les négociations se poursuivent intensivement dans l'industrie de la construction, afin de prolonger jusqu'au 30 avril 1990 le décret régissant les conditions de travail des 110,000 salariés et éviter ainsi des arrêts de travail sur les chantiers, à partir du 1er mai.

Des pourparlers se sont déroulés durant la fin de semaine et doivent reprendre sous peu entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction et le conciliateur Pierre Dufresne, afin de parvenir à une entente avant lundi, date d'échéance du présent décret.

"On se dirige vers une prolongation du décret", a affirmé, hier, au Soleil le directeur général de la FTQ-construction, Yves Paré. A la CSN-construction, le coordonnateur Olivier Lemieux se limite à dire que les négociations se déroulent bien, tandis qu'un porte-parole du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction confirme qu'il y a beaucoup de discussions...mais peu de

résultats. Le directeur général de la FTQ-construction s'empresse toutefois de préciser que son organisation n'acceptera pas une extension à n'importe quel prix. Soulignant que les travailleurs ontariens ont eu droit à une hausse de salaire de 6.5 pour cent, M. Paré ne voit pas pourquoi les salariés du Québec devraient se contenter d'un maigre 3 pour cent.

Il précise également que la FTQ acceptera de prolonger le décret, si la partie patronale s'engage à élaborer un plan d'implantation pour un régime de sécurité du revenu, si cher à la coalition FTQ-construction et CSN-construction. "Nous ne voulons plus d'étude et de commission, mais bien quelque chose de concret", a-t-il ajouté. M. Paré explique qu'un tel régime coûterait aux employeurs environ \$1 l'heure par employé et permettrait à un salarié d'ajouter \$150 à ses revenus provenant de l'assurance-chômage.

La FTQ-construction estime qu'un régime de sécurité du revenu est d'autant plus nécessaire que le fédéral s'appête à restreindre l'accessibilité à l'assurance-chômage. "Nous ne voulons pas payer des travailleurs à ne rien faire. Nous voulons simplement que les entrepreneurs em-

bauchent les 'vrais' travailleurs de la construction car nous croyons que l'implantation d'un régime de sécurité du revenu permettrait aux salariés d'augmenter leur nombre annuel d'heures de travail", a soutenu M. Paré.

Hier, il a été impossible de joindre des porte-parole de l'AECQ pour connaître leur "possible" ouverture sur l'implantation d'un régime de sécurité du revenu et la prolongation du décret.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ANIMATEURS(TRICES) BILINGUES

Pour activités de plein air.

Du 2-29 juillet au Séjour linguistique (École d'été).

Faire parvenir son C.V. et références avant le 5 mai au:

Directeur
Séjour linguistique
Stanstead Collège
Stanstead, Québec
JOB 3E0
819-876-5135

51093

CUISINIERS

demandés

Ayant un minimum de 5 ans d'expérience.

Aussi

AIDES-CUISINIERS

Se présenter en personne, entre 9h00 et 10h30, chez



RESTO-BAR-DISCOTHEQUE

380 King ouest, Sherbrooke
et demandez Djamel. 50438

CHEF COMPTABLE

Une entreprise de la région oeuvrant dans le secteur des communications est à la recherche d'un chef comptable.

— Le chef comptable relève directement du président.

FONCTIONS:

- Dirige le service comptable
- Prépare les états financiers mensuels et les rapports statistiques
- Analyse les états financiers et fait rapport à la direction.

EXIGENCES:

- Diplôme de C.G.A., C.M.A. ou DEC en finances
- 3 années d'expérience pertinente
- Connaissance et facilité à travailler avec un micro-ordinateur
- Disponibilité
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Facilité à diriger et communiquer avec le personnel.

Nous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous avant le 15 mai 1989.

M. René Morin
716, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E8

50569



LES ÉLIMINATOIRES

DES RABAIS?

Ça compte!

"VOTRE DON PEUT SAUVER LA VIE DE QUELQU'UN"



Oui, je veux appuyer le travail de Diane Hébert et voir progresser la cause du don d'organes.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code _____

Montant du don _____

Merci!



Fondation Diane Hébert
1080, rue Bélanger Est
Montréal, QC H2S 1H2

50554



CROUSTILLES
HUMPTY-
DUMPTY
(au choix)
200 g

1,89\$



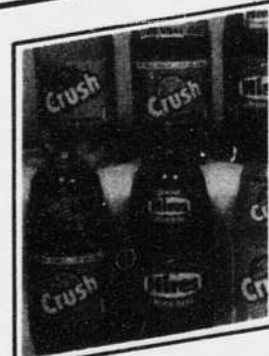
GOMME SANS SUCRE
EXTRA
Format
Régulier
(au choix)

49¢ + taxe



TABLETTES
DE CHOCOLAT
NEILSON/CADBURY
(Voir choix en magasin)

2/1,19\$ + taxe



BOISSONS GAZEUSES
CRUSH
(Rég. ou
Diète)
2 Litres

1,99\$ + dépôt, + taxe



PEPSI OU
SEVEN-UP
(Rég. ou Diète) - 2 Litres

50¢

50¢

1,29\$

50¢

50¢

provi-soir
Tout l'temps tout!



PRIX EN VIGUEUR DU 27 MARS
AU 30 AVRIL 1989, SAUF
INDICATION CONTRAIRE.

Ne passez pas tout droit!

Achetez maintenant la Super passe de la CMTS et participez GRATUITEMENT à la Lotobus!

On y gagne avec la SUPER PASSE de la CMTS



CHT 63 la tribune

SUPER PASSE

Offre pour un temps illimité.



Dorénavant, Bell Cellulaire s'engage à égaler - voire même surpasser - toute offre promotionnelle de temps d'antenne gratuit, faite par un autre réseau de téléphonie cellulaire, au moment où celle-ci a cours.

Mais, inutile toutefois de vous précipiter, la proposition Bell Cellulaire est là pour rester.

En effet, avec une large couverture du Canada et des États-Unis, l'assistance-annuaire gratuite 411 et une garantie de satisfaction de 30 jours unique sur le marché, Bell Cellulaire demeure plus que jamais le meilleur choix en matière de téléphonie cellulaire.

Bell Cellulaire. Qui dit mieux? Désormais plus personne.

Appelez-nous au numéro 1 800 361-5551 pour plus de renseignements.

 **Bell Cellulaire**
Cellulaire Plus



Prix de présence remis à des militants libéraux

Le PQ-Rosemont dépose une demande d'enquête auprès du Directeur des élections

par Norman DELISLE
QUÉBEC (PC) — Des prix de présence — une trentaine selon des témoins — ont été remis aux militants libéraux qui ont participé le 3 avril dernier à une assemblée partisane dans le comté de Rosemont, représenté à l'Assemblée nationale par le député-ministre Guy Rivard.

Ces prix avaient-ils été payés par l'organisation libérale locale ou avaient-ils été remis gracieusement par des commerçants de cette circonscription électorale?

Voilà une question sur laquelle devra se pencher le directeur des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, à la suite d'une requête de l'Association du Parti québécois de Rosemont.

La loi électorale stipule en effet que des dons et des cadeaux faits aux partis politiques sont des contributions au sens de la loi et ne doivent donc être faits que par des électeurs et non par des entreprises commerciales.

Si par contre un parti politique achète ces biens, il doit le faire par le biais d'un représentant officiel dûment mandaté et une facture doit appuyer la transaction.

Lors de l'assemblée libérale de Rosemont, un hebdomadaire local a publié des photographies de gagnants de prix de présence. En arrière-plan, on aperçoit des affiches remerciant les commanditaires pour leur générosité.

"Si les prix de présence ont été remis gracieusement par les commerçants, cela contrevient à la loi électorale", a prétendu le militant péquiste de Rosemont qui a travaillé au dossier, M. André Salinovitch.

"Si par contre les libéraux ont payé les prix, pourquoi ont-ils tenu à remercier publiquement par des affiches les commerçants où ils les ont achetés. Moi, quand j'achète des beignes pour une assemblée du Parti québécois, je ne mets pas une annonce sur le mur pour remercier Dunkin Donuts", a-t-il affirmé dans un entretien avec la Presse Canadienne.

Conforme à la loi

Pour Gilles Ethier, un adjoint du député-ministre Guy Rivard, les prix de présence obtenus chez les marchands de Rosemont ont tous été achetés. "L'Association libérale a agi en toute conformité avec la loi électorale", assure M. Ethier, qui soutient que l'Association collaborera de plein gré avec toute enquête que le directeur des élections voudra bien déclencher dans ce dossier.

Ni le député-ministre Guy Rivard, ni le président de l'Association libérale de Rosemont, M. François Dubuc, n'ont retourné l'appel téléphonique que la Presse Canadienne avait logé pour recueillir leurs réactions.

Pour sa part, un porte-parole de l'opposition péquiste, le député de Saint-Jacques, M. André Boucher, croit aussi que la loi a été transgressée si des prix de présence ont été offerts gracieusement par des commerçants.

Selon le député de Saint-Jacques, l'Association libérale de Rosemont pourrait s'en sortir en obtenant après coup des factures pour les prix qui ont été distribués.

"Ils peuvent se couvrir en demandant des factures à postero-



A l'occasion de l'entrée en vigueur hier de la nouvelle loi électorale qui donne le droit de vote à de nombreux nouveaux citoyens, le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, a effectué une visite à l'entrepôt du matériel électoral à Ste-Foy. Par ailleurs, M. Côté devra se pencher sur une requête du PQ-Rosemont qui veut savoir si les prix de présence remis à des militants libéraux ont été payés ou non.

ri. Mais dans ce cas, une enquête à partir du numéro des factures déterminera la date où elles ont été émises", a dit le député. "Quoi qu'il en soit, il y a matière à enquête".

Parmi les 30 prix de présence qui furent distribués, on notait une caméra de 35 mm provenant d'une pharmacie du quartier, un miroir provenant d'une vitrerie locale et une lampe.

Gratton refuse de dévoiler tout de suite la décision qu'il a prise quant à son avenir politique

HULL (PC) — Le député-ministre Michel Gratton a pris sa décision quant à son avenir politique. Mais il ne la fera connaître qu'au moment approprié, soit lorsque des élections générales seront déclenchées.



Michel Gratton que les élections générales ne seraient pas déclenchées avant l'automne.

"Ma décision est prise, mais vous ne la connaîtrez qu'au moment où des élections seront déclenchées", a déclaré M. Gratton, hier, à l'issue d'une conférence de presse qu'il donnait à Hull comme ministre du Tourisme.

Il y a deux semaines, l'attaché de presse du premier ministre avait indiqué au quotidien Le Droit d'Ottawa que M. Gratton songeait sérieusement à ne pas se présenter aux prochaines élections provinciales. Déjà, Réjean Lafrenière, préfet de la Municipalité régionale de comté Vallée-de-la-Gatineau, s'est dit intéressé à prendre la relève si M. Gratton décidait de quitter la vie politique.

A l'automne

Hier, le député n'a pas voulu présumer des intentions de son chef, Robert Bourassa, mais il a ajouté qu'il avait toujours cru

"Depuis le début, j'ai toujours cru que les élections générales auraient lieu à l'automne, mais je ne peux tout de même prévoir ce que M. Bourassa décidera", a expliqué M. Gratton.

Une pénible et répugnante affaire d'inceste connaîtra son dénouement vendredi

QUÉBEC (PC) — Une pénible et répugnante affaire d'inceste connaîtra son dénouement vendredi. Le juge Jean Drouin imposera alors une sentence à un père de 39 ans, de Vanier, qui a abusé sexuellement de sa fille durant sept ans, à raison de quatre fois par semaine.

Le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, a littéralement accablé l'individu, hier, faisant notamment lecture de la déchirante déclaration faite par la victime aujourd'hui âgée de 16 ans. "Il s'agit d'un dossier d'une rare violence, a lancé l'avocat. Cette adolescente est aujourd'hui complètement défaite, finie... Les dommages qu'elle a subis sont certainement irréversibles et répugnants."

Compte tenu des faits et d'un rapport avant sentence très défavorable, Me Ouellet a réclamé une peine de cinq ans d'emprisonnement assortie d'une période de probation de trois ans au cours de laquelle le triste individu suivrait une thérapie appropriée. Une thérapie que l'accusé a refusé de suivre lors d'une rencontre avec une agente de probation.

Il a toutefois fait volte-face et, hier, il se disait disposé à la suivre après que son avocat, Me Pierre Desruisseaux, lui en eût expliqué la pertinence, a-t-il affirmé. Aux questions du juge plutôt incrédule, l'homme a justifié

son premier refus par la nervosité qui l'habitait...

Remords ?

Le juge Drouin n'a pu s'empêcher de l'interroger afin de vérifier son degré de remords : "Je vous regarde et j'ai nettement l'impression que vous ne semblez pas réaliser la gravité de vos actes et les conséquences qu'ils auront chez votre fille."

Reprenant les termes du procureur de la Couronne, le juge a rappelé à l'individu que sa fille est maintenant "finie" et que "ça", c'est son oeuvre. "On ne peut pas effacer sept ans comme ça, a-t-il poursuivi. Je me demande si ce que vous avez fait s'effacera de son esprit avant qu'elle ne meure."

Laisant clairement entendre que sa sentence sera certainement sévère, le juge a enfin laissé à l'accusé une dernière chance de se racheter quand il lui a demandé pourquoi il avait décidé de placer sa fille en centre d'accueil. "Parce

que ça n'allait pas bien avec ma nouvelle conjointe", a-t-il simplement répondu.

Les événements dont le père s'est reconnu coupable ont débuté quand son enfant n'avait que 8 ans. Après avoir forcé la fillette à s'adonner à de la masturbation et à de la fellation, le père est passé aux relations sexuelles complètes environ un an plus tard.

A ce stade, d'après la version de l'enfant, son père est aussi devenu plus violent, la frappant à l'aide d'un bâton ou d'une courroie. Fréquence : relations sexuelles quatre fois par semaine et correction deux fois par semaine.

Le placement en centre d'accueil de l'adolescente n'allait toutefois pas s'avérer la fin de son calvaire. Bénéficiant à chaque mois d'une sortie de fin de semaine chez son père, elle a dû à cinq reprises se soumettre aux exigences sordides de ce dernier.

Jusqu'au jour où, en juillet 1988, il est allé jusqu'à lui lancer une chaise dans le dos et à la menacer de l'assommer si elle se confiait à quelqu'un. Sa mère étant décédée, c'est à une agente du centre des services sociaux que la jeune fille a tout raconté après qu'on eut décelé des blessures dans son dos.

Les conditions de vie des chercheurs-étudiants de Laval continuent de se détériorer

QUÉBEC (PC) — Les conditions de vie des chercheurs-étudiants de l'université Laval continuent de se dégrader.

Depuis quatre ans, la proportion de ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté est passée de 40 à 45 pour cent.

Par ailleurs, 50 p.c. d'entre eux sont insatisfaits de leurs cours.

C'est ce qu'indique un sondage effectué par l'Union des gradués inscrits à Laval (UGIL), auquel 369 chercheurs-étudiants ont répondu.

Le questionnaire a été soumis à 560 étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles, répartis dans 56 programmes, et 369 y ont répondu, ce qui représente un taux de répondants de 66 p.c.

Lors d'une étude semblable menée en 1985, 40 p.c. des répondants avaient révélé vivre sous le seuil de la pauvreté, fixé à ce moment à \$9,345. Le dernier sondage montre que près de 45 p.c. des chercheurs-étudiants ont un revenu annuel inférieur à \$11,564, ce qui est le seuil de la pauvreté tel qu'établi par le Conseil national du bien-être social.

En 1985, 55 p.c. des répondants se disaient moyennement satisfaits des cours offerts à Laval. A l'heure actuelle, 55 p.c. des étudiants aux 2e et 3e cycles sont insatisfaits des cours qui leur sont offerts.

Les revenus des chercheurs-étudiants sont répartis comme suit: 37 p.c. ont un revenu annuel inférieur à \$10,000; 30 p.c. retirent entre \$10,000 et \$18,000; 33 p.c. reçoivent plus de \$18,000.

Cette distribution des revenus annuels des chercheurs en trois groupes tient de la provenance des sources de financement, indiquent d'autres résultats du sondage.

Les répondants qui ont un revenu annuel inférieur à \$10,000 font généralement appel aux prêts et bourses; habituellement, ils n'occupent pas un emploi à l'extérieur du cadre de leur re-

cherche, sont inscrits à temps complet, consacrent tout le temps à la recherche et sont, en majorité, des étudiants en humanités.

Le deuxième groupe inclut ceux qui ont un revenu entre \$10,000 et \$14,000 et qui détiennent souvent une bourse au mérite. Ce groupe comprend davantage d'étudiants en sciences expérimentales puisqu'ils obtiennent une bourse au mérite plus facilement et au montant plus élevé que les étudiants des humanités.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Soldes pour le foyer" distribuée dans La Tribune du 25 avril, veuillez noter qu'à la page A3 le prix du nouveau "Freedom Tele" no 11262 de Minolta doit se lire 349,99\$ et non pas 344,99\$. À la page A4, l'aspirateur no 32831 à 479,99\$ n'aurait pas dû être annoncé; l'aspirateur en solde est le no 32941 tel qu'illustré, rég. 629,99\$ pour 439,99\$. À la page A10, l'article R, trottinette BMX no 20017 n'est pas offert dans tous les magasins.

L'illustration de la poussette/landau no 66391 est inexacte; les roues arrière ne sont pas doubles. Le blouson pour dames annoncé en page B9 (21,88\$) n'est offert qu'en petite quantité pour le modèle tel qu'illustré (modèle à trois couleurs) et la taille GRANDE n'est pas disponible; certains magasins ont seulement les modèles unis (bleu ou blanc). Le solde MOITIÉ PRIX sur la peinture de la page A12 demeure en vigueur jusqu'au 13 mai.

Les prix de vente des chaussures et tenues McKids à la page B6 devaient se lire 85 à 26\$. Le pantalon pour dames à 17,99\$ de la page B8 n'est pas vendu avec la ceinture. Une note indiquant que les prix spéciaux demeurent en vigueur JUSQU'AU 6 MAI aurait dû être ajoutée aux pages A4, A5, A7 et A8. À la page A4, l'illustration de la cuisinière no 31090 est inexacte.

SEARS
 Nous présentons nos excuses à notre clientèle. 51115

Résidentiel et édifices publics
 Division Lujoli Inc.
NETTOYAGE TAPIS U.N.
 Compétence et satisfaction garantissent la marque de vrais professionnels. Estimation gratuite.
 Sherbrooke 563-4736 Lac-Mégantic (819) 583-5993

REALISEZ VOTRE REVE

LISEZ LES PETITES ANNONCES!

Poussez votre bagnole jusqu'à la maison, ensuite consultez la rubrique des voitures neuves et d'occasion dans les Petites Annonces de La Tribune. Ranimez-vous avec une voiture de rêve. Il y en a sûrement une dans les Petites Annonces... où l'on trouve de tout!

la tribune
 Les Petites Annonces 564-0999
 20484-BTV

LE PRINTEMPS ÉLECTRIQUE
 Entre le 13 mars 1989 et le 28 avril 1989,
K900 et **la tribune**
 vous donnent la chance de gagner l'un des prix suivants: 2 tables au laser, 2 fours micro-ondes, 2 systèmes de son portatifs ou encore 1 téléphone sans fil.
 Il suffit de remplir le coupon et le poster à:
K-900
 901, rue Galt est
 Sherbrooke, J1G 1Y6
 Demeurez à l'écoute de K-900 pour plus de détails.

LE PRINTEMPS ÉLECTRIQUE

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 TÉLÉPHONE: _____

Règlements de ce concours disponibles à la station. 48741

LISTE OFFICIELLE DES GAGNANTS DU TIRAGE DU 10 AVRIL 1989

1er prix: Ensemble de golf, valeur approx. de 250\$ (M. Jean-Yves Laflamme, Podium Sport 2001)
 Josée Lachance
 1506, rue St-André, app. 1
 Sherbrooke (Québec)

2e prix: Baladeur, valeur approx. de 85\$ (M. Richard Dion, Télé-Son)
 Chantal Nadeau
 635, 12e Avenue nord, app. 13
 Sherbrooke (Québec)

3e prix: Rouli-roulant, valeur approx. de 85\$ (M. Jean-Yves Laflamme, Podium Sport 2001)
 Reine Desrosiers
 900, rue Tessier, app. 407
 Canton d'Ascot (Québec)

4e prix: Radio portative, valeur approx. de 85\$ (M. Richard Dion, Télé-Son)
 Yolande Roy
 257, boulevard Jacques-Cartier Nord
 Sherbrooke (Québec)

5e à 10e prix: 6 repas d'une valeur de 40 \$ (pour 2 ou 4 personnes) (M. Jacques Lussier, Ranch du Spaghetti)
 Françoise Taisson
 515, rue Bégin
 Sherbrooke (Québec)
 Martin Champagne
 320, 13e Avenue Nord
 Sherbrooke (Québec)
 Simon Larose
 470, rue Châteauguay
 Sherbrooke (Québec)
 Madeleine Champoux
 360, rue Châtelaine, app. 7
 Sherbrooke (Québec)
 Jean-Philippe Ruel
 145, rue Du Verger
 Sherbrooke (Québec)
 Réjean Martel
 3001, 12e Avenue Nord, 7e C
 Fleurimont, (Québec)

INTERNATIONAL

Takeshita annonce sa démission

TOKYO (AFP) — Le premier ministre japonais Noboru Takeshita a annoncé, ce mardi, dans une conférence de presse, sa décision de démissionner dès que le budget 1989 aura été voté par la Diète (parlement).

M. Takeshita a présenté ses excuses au peuple japonais pour la grave crise créée par l'affaire Recruit et indiqué qu'il en assumait la responsabilité en tant que principal dirigeant du pays et du Parti libéral démocratique.

M. Takeshita a ensuite indiqué qu'il maintenait sa tournée en Asie du Sud-Est, qui commence le 29 avril.

M. Takeshita, qui est devenu premier ministre en novembre 1987 après son élection à la présidence du PLD, a refusé d'indiquer le nom de son successeur. "Il faut suivre la procédure prévue après la démission du président du PLD et ce n'est pas à moi qui démissionne de juger à priori qui doit me succéder", a dit M. Takeshita.

En indiquant qu'il maintenait sa tournée dans les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) du 29 avril au 7 mai, M. Takeshita a précisé qu'il avait pris cette décision après mûre réflexion en considérant la nécessité d'assurer la continuité de la diplomatie japonaise.

M. Takeshita a précisé que sa décision de démissionner avait été prise ce matin.

La démission de M. Takeshita est attribuable au plus grave scandale politico-financier de l'après-guerre au Japon.

Impasse

Le départ du premier ministre est apparu aux dirigeants du PLD comme la seule issue pour sortir d'une impasse totale à la Diète où le boycott des partis d'opposition empêche l'adoption du budget près d'un mois après le début de l'année fiscale. Le Japon vit actuellement sur un budget provisoire qui expire le 20 mai.

La démission de M. Takeshita, qui a battu des records d'impopularité dans les sondages, est également destinée à préserver l'unité des rangs conservateurs, au pouvoir quasiment sans interruption depuis la fin de la guerre.

Les partis d'opposition mettent comme condition à la reprise des travaux parlementaires la comparution devant la Diète, comme témoin assermenté de Yasuhiro Nakasone, premier ministre au moment des faits qui ont déclenché le scandale. L'ultime proposition de compromis, une simple audition de M. Nakasone devant la commission des finances, avait



Noboru Takeshita

été rejetée par l'opposition hier soir.

Scandale

Mis au jour en juin 1988, le scandale Recruit met en cause des dizaines de personnalités japonaises, dont les principaux dirigeants du PLD, qui ont réalisé d'énormes plus-values boursières sur la revente d'action Recruit-Cosmos, une filiale du holding Recruit Co. Sous forme de plus-values boursières, de contributions politiques ou d'emprunts remboursables, M. Takeshita a reçu personnellement 200 millions de yen de Recruit.

L'enquête judiciaire qui se déroule parallèlement à la crise politique a déjà conduit, hors des milieux politiques, à l'arrestation et à l'inculpation de 13 personnes pour corruption.



Des étudiants agitent des drapeaux pendant une manifestation à l'Université de Pékin. Les plus radicaux réclament la démission du premier ministre Li Peng.

L'agitation reprend dans les universités de Pékin

par Denis HIAULT

PEKIN (AFP) — L'agitation a repris de plus belle lundi dans les principales universités de Pékin, où se sont multipliés les assemblées générales d'étudiants, les manifestations, les slogans et les fameux "Dazibaos" de plus en plus radicaux jusqu'à dénoncer le régime "fasciste", la presse aux ordres et exiger la démission des dirigeants.

Lundi à la nuit tombée, la fronde était partout visible dans le quartier des universités, situé à une quinzaine de km du centre de Pékin. Trois à quatre mille jeunes de l'Institut central des minorités nationales dévalaient, banderoles en tête, l'avenue Haidian Lu, en direction de l'Université du Peuple aux murs couverts d'affichettes calligraphiées.

La boulimie d'information est omniprésente: groupes agglutinés devant des orateurs chargés de répandre le message et les revendications des étudiants, dazibaos placardés sur des pylônes ou tapissant certains murs de l'Université de Pékin, Beida, une nouvelle fois fidèle à son image de foyer de l'agitation intellectuelle.

Le débat porte sur les étapes de la contestation consécutive au décès de l'ex-secrétaire du PC chinois Hu Yaobang, évincé du pouvoir en 1987 et élevé depuis sa mort, le 15 avril, au rang de symbole de la volonté de changement par les étudiants.

Tous les moyens sont bons. Cinq cents parmi les plus audacieux haranguaient lundi la foule du haut des marches du monument aux héros du Peuple place Tian An'Men, en plein cœur de Pékin. D'autres diffusent sur des radio-cassettes les reportages des radios étrangères. Dans la ferveur du moment, une étudiante voulant célébrer le bi-centenaire de la Révolution française a entonné l'internationale en français, déclenchant un tonnerre d'applaudissement, a rapporté à l'AFP un témoin.

La "machine de propagande" chinoise est clouée au pilori dans les slogans et les affiches. La télévision, la radio racontent "des balivernes", ont scandé les manifestants de l'Institut national des minorités.

En revanche, les exemplaires d'une autre publication, le "World Economic Herald" de Shanghai, ont été retirés de la vente en raison du caractère "très sensible" d'un article consacré aux funérailles de M. Hu, selon les autorités municipales.

Situation normale

En annonçant pour sa part lundi, peu avant 23h00 la nouvelle de la grève étudiante, l'agence officielle Chine Nouvelle soulignait que "la situation demeurait normale dans la plupart des établissements".

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Sherbrooke Relations publiques

CONSULTATION
LES PARCS ET ESPACES VERTS DE SHERBROOKE...
QUEL EST LEUR AVENIR?

Rencontres de quartier
25 avril: quartier Ouest, sous-sol de l'église Marie-Médiatrice, 19h30.
26 avril: quartier Est, école Coeur-Immaculée, 19h30.

Assistez à ces rencontres pour vous informer et pour soumettre vos idées sur le schéma des parcs et espaces verts proposé par la Ville de Sherbrooke.

Audiences publiques
La journée d'audiences publiques aura lieu le mercredi 24 mai au pavillon Armand Nadeau.

Si vous désirez participer à cette journée, ou encore si vous avez des suggestions écrites à soumettre vous devez le faire savoir sans faute avant le 12 mai en communiquant au:

Secrétariat des audiences publiques
Service de l'habitation et du développement urbain
1255, rue Daniel
Sherbrooke (Québec)
J1H 5X3
821-5932

Relations publiques

MAZDA VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT!

MAZDA 323

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **840 \$***
ou crédit de valeur équivalente

MAZDA 626

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **920 \$***
ou crédit de valeur équivalente

MAZDA MX-6

CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **1 500 \$***
ou crédit de valeur équivalente

MAZDA B2200

MINIMUM DE 1 000 \$ DE RABAIS SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA!

— Incluant la —
SE-5 ÉDITION SPÉCIALE

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE • PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!

mazda

*Basé sur le prix de détail suggéré du manufacturier (transmission automatique) et le prix de vente approximatif (climatation). Ces offres ne peuvent être combinées à d'autres offres spéciales (Exemple: la Mazda 323 Plus). Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 4 février au 2 mai 1989.

Rock Forest — Dominick Auto Sports Ltée — 4787 Boulevard Bourque, 564-2211

Ils seront à Sherbrooke demain soir

Pas si vilain que ça, le groupe Vilain Pingouin

par Rachel LUSSIER
Récemment, ils ont été remarqués et appréciés par le public qui les ont vus au Vieux Clocher de Magog.

Demain soir, ils seront de retour en Estrie, à Sherbrooke, invités par l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke, clôturant ainsi le «Festival... tout court 2», une initiative visant à divertir, en cette fin d'année scolaire, la gent étudiante.
Décidément, ça va bien pour VILAIN PINGOUIN.

En Europe

Du 12 juin au 4 juillet prochain, ils seront en Europe, notamment en France et en Belgique.

Lauréat du Festival international rock de Montréal en 1988, récipiendaire d'une mention spéciale du jury de «L'empire des futures stars», la même année, pour la qualité de ses textes, ce qui, par les temps qui courent vaut bien un grand prix (!) le groupe, formé en 1986, s'est déjà fait entendre en Europe, a produit un 45 tours de belle texture et jouit d'un joli succès critique.

Depuis peu, la chanson Française, à partir de laquelle ils ont réalisé, en l'autofinanciant, un clip, tourne à MusiquePlus et on

nous promet un microsillon pour le début de l'automne.

Le temps de respirer

Un groupe de relève? Pas vraiment, ce serait leur faire injure.

Car Rudy Caya, Michel Vaillant, Claude Samson, Frédéric Bonicart, Rodolphe Fortier et Nicole Beausoleil réussissent, à partir de la diversité de leurs expériences respectives antérieures à VILAIN PINGOUIN, à se donner un caractère fortement personnalisé.
«Depuis quatre ou cinq ans, la mode à beaucoup été à la musique noire, explique Frédéric Bonicart, le bassiste. Nous avons choisi une autre option, celle de la fraîcheur.»

Or il appert que cela plaise, que les rythmes, comme le choix des thèmes explorés par VILAIN PINGOUIN, répondent à un besoin.

«Nous ne voulons pas de carcans, poursuit le musicien. On a nous aussi nos chansons 'sociales', mais nous prenons pour acquis que le public a également besoin de temps de respiration.»

Selon le bassiste, les textes de Rudy Caya reflètent un bel équilibre en ce sens.
«Soyons conscients, mais vi-

vons quand même,» lance Bonicart à la volée, comme s'il s'agissait là du leitmotiv du groupe.

Belles promesses

L'édition 89 de Rock Envol bat son plein. L'Empire des futures stars continue à faire des petits, MusiquePlus offre sa part de chance à la relève.

Résultat, on fait des découvertes. Les bonnes et les autres. Certains groupes on le succès en forme d'étoiles filantes, quelques-uns poursuivent la route étape par étape et arrivent à donner une saveur nouvelle au rock francophone.

Ainsi en va-t-il de VILAIN PINGOUIN.

Des musiques énergiques sans pour autant être agressantes, un mélange de genres qu'accroche l'oreille.

«Nous tentons d'élargir notre horizon musical à partir des connaissances et des goûts spécifiques de chacun des membres du groupe. C'est fou ce que l'on peut apprendre et réaliser quand chacun se met à mettre de l'eau dans son vin.»

Toujours est-il que le résultat, à ce jour, représente de belles promesses.

VILAIN PINGOUIN, un groupe à découvrir demain soir, au bar Les Graffiti de Sherbrooke.



Vilain Pingouin, un groupe de nouvelle vague à découvrir particulièrement pour la qualité de ses textes et la diversité des genres musicaux qu'il explore.



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

«Un homme si charmant»

La troupe Le théâtre du soleil levant, issue du club régional d'âge d'or de Sherbrooke, présente cette semaine, encore demain mercredi, à 20 h, et dimanche, à 14 h, sa troisième et plus récente création «Un homme si charmant», écrite et mise en scène par Yolande Paré et dont on voit ici une scène. Les représentations sont offertes à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire de Sherbrooke et sont suivies d'un court concert de la chorale Evasion dirigée par M. Jean-Paul Fortier.

À l'horaire de Câble 11

MARDI 25 AVRIL 1989

16H30: TELE-CONFERENCE (60e Festival des Harmonies du Québec)

17H00: ZOOM (L'actualité économique, sociale et communautaire en région)

18H00: TELE-CONFERENCE (Solidarité populaire Estrie)

18H30: LA SANTE D'ABORD (Divers sujets sont traités par le Dr Comeau et ses invités)

19H00: INFO SPAE (Reprise) (Chronique sur les animaux)

19H30: DOCUMENTAIRE (Evaluation foncière)

20H00: EMISSION SPECIALE (Concours d'art oratoire)

21H00: TOWNSHIPS MAGAZINE (Actualités diverses offertes à la population anglophone)

22H00: TELE-CONFERENCE (Coopérative de services à domicile)

22H30: AUTRE MONDE (Chronique portant sur la solidarité internationale)

23H00: REFLETS D'ART (Chroniques, entrevues, information se rapportant à la culture en Estrie)

LA MAISON DU CINÉMA
7h00 - 9h15
VOYAGEUR MALGRÉ LUI
(V.I. de THE ACCIDENTAL TOURIST)

Prix de la critique française
Meilleur film français 1988
CHARLOTTE GAINSBOURG
Un miracle!
Une merveille!
la petite voleuse
7h10, 9h20

GAGNANT-OSCAR 1988
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
Le Festin de Babette
7h05, 9h10
cflx 47.4

FAMOUS PLAYERS
JOHN CANDY
MAIS QUI EST HARRY CRUMB
Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366
7h05, 9h10

4 GAGNANT DE OSCARS
RAIN MAN
VERSION FRANÇAISE
Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366
6h30, 9h15

Stephen King's PET SEMATARY
Quelques fois la mort est préférable
Version originale anglaise
Carrefour de l'ESTRIE
3050 boul. PORTLAND 565-0366
7h15, 9h25

Comédie musicale présentée au Collège St-Bernard de Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour une troisième année consécutive, le Collège St-Bernard de Drummondville présentera une comédie musicale au Centre culturel de Drummondville.

Il s'agit de Quiproquo à propos, une oeuvre, paroles et musiques, du professeur Carole Coutu, en collaboration avec l'étudiante Peggy Arel. Mme Monique Beau-

dry-Benoît partage la mise en scène avec l'auteur. La pièce réunit plusieurs musiciens, acteurs, actrices et choristes autour d'un scénario basé sur une méprise d'une personne à une autre.

Le spectacle, qui sera présenté le mercredi 17 mai à 19 h, comprendra aussi des pièces de psaltes et des morceaux joués par l'Harmonie du Collège, qui a mérité la médaille d'or du Musicfest de Montréal au printemps 1988.

Théâtre d'été dès le 28 juin à St-Wenceslas

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour la première fois cette année, la salle de réception La Reine des Erables de St-Wenceslas, à une trentaine de kilomètres au nord de Drummondville, lance un théâtre d'été.

Du 28 juin au 3 septembre, les Productions Calou-Art présenteront une comédie d'Yvon Brochu, intitulée la Ménagère apprivoisée avec cinq étudiants du Conservatoire d'art dramatique de Québec: Nathalie Bélanger, Caroline Stéphenon, Normand Laffleur, Antoine Laprise et Norbert Poirier. La mise en scène sera assurée par Jacques Leblanc, un comédien originaire de Trois-Rivières qui a signé la mise en scène de la

même pièce en 1986 et obtenu un franc succès.

Les activités du théâtre d'été sont tenues sous la présidence d'honneur de M. Aubert Pallascio, le Gabriel Galarneau de l'Héritage, qui réside dans la municipalité voisine de St-Sylvere. Les représentations seront présentées du mercredi au dimanche soir inclusivement. Les spectateurs sont invités à profiter d'un repas à forfait, offert sur réservation.

La Ménagère apprivoisée, qui a été créée en 1985 et a attiré plus de 40 000 spectateurs jusqu'à maintenant, raconte l'histoire d'un homme d'affaires qui décide de quitter son emploi pour prendre la place de sa femme qui s'occupe de la maison.

la grosse pomme
Pour le feeling du "BIG APPLE" sur "la main" à Magog, 843-9365
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ

EN SPECTACLE
DE RETOUR FRÉDÉRIC FRANÇOIS
LE JEUDI, 27 AVRIL, 20h30
Achetez au 821-7744
Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke
En collaboration avec
BURGER KING et **CITADELLE** 50553

Menu artistique

Actuellement, à la Caisse populaire St-Jean-de-Brébeuf de Sherbrooke, exposition des aquarellistes Julie Vanassa et Pierre Jeanson.

Actuellement et jusqu'au 30 avril, à la bibliothèque Memphrémagog, 61 rue Merry nord à Magog, exposition de Yvan-Louis Roy.

Actuellement et jusqu'au 29 avril, à la bibliothèque Memphrémagog, 61 rue Merry nord à Magog, exposition de Yvan-Louis Roy.

Actuellement et jusqu'au 30 avril, à la galerie Grave, 171 rue Notre-Dame est à Victoriaville, Gislaine Verville présente "Un monde, un univers."

Actuellement et jusqu'au 30 avril, le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke, reçoit une exposition itinérante du Musée de la civilisation de Québec, Vivre longtemps. 24 photographes en noir et blanc, signés par 14 photographes québécois de réputation sur le thème de la vieillesse.

Actuellement et jusqu'au 27 avril, à la bibliothèque du Collège Sacré-Coeur de Sherbrooke, exposition des travaux des élèves de secondaire 2 et 3. Autoportraits, collages multi media, dessins d'observation, etc. Entre 9h et 15h30.

Actuellement, dans les locaux de la firme Raymond, Chabot, Marin et Paré, coin des rues King et Couture à Sherbrooke, exposition des oeuvres récentes de l'artiste Hélène Richard. Parallèlement, on peut voir l'exposition Hommage à Charles-Émile Bélanger, photographies.

Actuellement et jusqu'au 13 mai, au Café Alexandrin (315 rue Alexandre), présentation de l'exposition des huiles récentes de l'artiste peintre France Gabrielle présentée sous le thème 'La série bleue'.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
GLEN CLOSE, KIM WALKER, MICHELLE YEOH
Dangerous Liaisons
DANGEROUS LIAISONS
EN VERSION FRANÇAISE
Horaires: Lun. au sam.: 7.00 - 9.30
CINÉMA CAPITOL
59 RUE KING EST - SHERBROOKE 565-0111

MERCREDI SPÉCIAL \$3.50
BELVÉDÈRE 1 Tél: 562-3969
7h et 9h.
POLICE ACADEMY 6
Version française
BELVÉDÈRE 2 Tél: 562-3969
À 7h et 9h15
FRANÇAIS 50167
TEQUILA SUNRISE

CINÉMA EN PREMIÈRE

Du producteur de Carmen et du réalisateur de La Storia, voici la somptueuse adaptation de l'oeuvre la plus populaire de Puccini.



Barbara Hendricks Gino Quilico
DANS UN FILM DE LUIGI COMENCINI
LA BOHÈME DE PUCCINI
SAMEDI - 29 AVRIL
20h30
Achetez au: 821-7744
Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke 50565